

ISNI

Le magazine de l'InterSyndicale Nationale des Internes

DOSSIER
GROSSESSE ET PARENTALITÉ : PROPOSITIONS DE L'ISNI
POUR QUE L'INTERNAT NE SOIT PLUS UN OBSTACLE

COMBAT SYNDICAL
RECOURS DE L'ISNI CONTRE LA NOUVELLE MAQUETTE
DU DES DE MÉDECINE GÉNÉRALE

INTERVIEW
ÊTRE RÉSERVISTE,
C'EST EXERCER SON MÉTIER AUTREMENT

LE MAGAZINE ISNI, LE MAGAZINE DE TOUS LES INTERNES DE FRANCE

N° 31 | JANVIER 2024

INTERNAT
ET
PARENTALITÉ

ACTU | MÉDECINE | IDÉES | LIFESTYLE

La Médicale¹ assure
près d'**1 professionnel
de santé sur 3²** :
c'est rassurant !

INTERNES ET DOCTEURS JUNIORS

Maintenez vos revenus en cas de maladie ou d'accident avec LA MÉDICALE HOSPI !

Vos gardes et astreintes sont couvertes
jusqu'à **4 000 €/mois³** en cas d'arrêt
de travail ou d'invalidité avec
des franchises courtes.

Vous bénéficiez d'un **accompagnement
psychologique** suite à une agression
ou un burn out.

Vous êtes indemnisé(e) **jusqu'à
100 %³ de vos revenus** en cas
d'arrêt de travail ou d'invalidité.

**SOUSCRIVEZ ET
RENOUVELEZ EN LIGNE**



Votre agent général La Médicale
est toujours proche de vous



N°Cristal 0 969 32 4000

APPEL NON SURTAXE



lamedicale.fr

¹ La Médicale est une marque de Generali.

² Taux de pénétration auprès des professions libérales de santé 32,3 % au 31/12/2022.

³ Les conditions, limites et exclusions de garantie figurent dans la notice d'information du contrat.

Les garanties peuvent donner lieu à exclusions, limitations et franchises. Pour connaître le détail, l'étendue et les conditions de garantie, reportez-vous aux dispositions générales et particulières du contrat. La souscription d'un contrat ou de certaines garanties demeure soumise aux règles d'acceptation des risques de l'assureur.

Le contrat La Médicale Hospi est assuré par Generali Vie.

Generali Vie - Société anonyme au capital de 341 059 488 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris. N° d'identifiant unique ADEME FR232327_03PBRV. Siège social : 2 rue Pillet-Will 75009 Paris. Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.

Les prestations d'assistance sont assurées par Europ Assistance. **Europ Assistance** - Société anonyme au capital de 48 123 637 euros. Entreprise régie par le code des assurances, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will 75009 Paris.

Marché La Médicale - Professionnels de santé - 3 rue saint Vincent de Paul - 75499 Paris CEDEX 10

Document non contractuel à caractère publicitaire. APHO5274B - LM - Janvier 2024 - Photo : Getty Images - Cometis.



EDITO

Interne en cardiologie à Paris, pré Docteur Junior, j'ai été élu le 10 septembre à la tête de l'intersyndi- cale Nationale des internes (ISNI) pour une année.

J'ai un parcours hospitalier. Je suis passionné de cardiologie, et en particulier de cardio-oncologie. Pour faire simple, c'est une discipline émergente qui vise à prévenir et à prendre en charge les maladies cardiovasculaires des patients atteints de cancer ou d'hémopathie maligne. De nombreux traitements oncologiques ont potentiellement un effet délétère sur le cœur et les vaisseaux. La détection et la prise en charge précoce des patients souffrant de ces complications permettent d'améliorer la santé globale des patients. C'est un véritable challenge !

Mon engagement commence auprès du Syndicat des Internes des Hôpitaux de Paris (SIHP) dans lequel j'avais pour mission d'organiser la bonne tenue des stages et l'information auprès des internes. C'était une expérience extrêmement enrichissante. Nous sommes au plus proches des internes. Un exercice à la croisée de tous les chemins que l'on connaît à l'internat : l'organisation des stages, l'encadrement pédagogique, le fait de faire en sorte que le stage se passe bien, la lutte contre le harcèlement. Puis j'ai déployé mon énergie au niveau national. J'ai été élu vice-président de l'ISNI en 2022-2023, en charge de plusieurs missions : les lois de coercition, le temps de travail, ...

S'interroger sur autant de sujets de santé cela amène à s'interroger sur comment rendre notre système de santé attractif. J'ai toujours défendu l'idée selon laquelle un médecin qui va bien est un médecin qui soigne bien. Les internes signent 70 % des prescriptions médicales. Nous constituons 30 à 40 % du personnel hospitalier médical et à ce titre nous avons une vraie responsabilité. C'est pour cela que s'intéresser aux internes, c'est s'intéresser aux patients. Quand on voit tout ce qui dysfonctionne au sein du système de santé. On a envie que chacun dans ce système de santé puisse s'épanouir. Cela m'a donné l'envie de m'engager sur ce combat.

Une année de mandat, c'est à la fois long et très court pour mener des projets ambitieux. Le rythme politique avance très vite et le monde de la santé ne fait pas exception. Cela reste court parce qu'on se rend compte que les projets qu'on commence à mettre en place dès le début, ne verront le jour qu'à mi ou fin de mandat. Il y a plusieurs types de sujets sur lesquels nous allons travailler cette année.



Guillaume BAILLY
Président

Il y a tout d'abord les sujets syndicaux plus traditionnels que nous portons de longue date, et qui concourent à la sécurité et la santé mentale des internes. Cela inclut les questions de temps de travail, de violences sexistes et sexuelles à l'hôpital, des discriminations et de harcèlement.

Une mesure phare de mon mandat sera la création d'un SOS national pour les internes.

Elle vise à créer des antennes dans toutes les subdivisions, afin de couvrir l'ensemble du territoire national et permettre que chaque interne puisse trouver une oreille attentive à qui parler. Ce en quoi nous croyons fondamentalement dans l'intérêt et l'apport de ce SOS national, c'est la relation de pair à pair. Cette relation spécifique qui fait qu'on a au bout du téléphone un interne du même âge, qui vit les mêmes difficultés, qui connaît le même parcours d'internat. Nous croyons que cette mise en relation est l'une des clés du succès pour briser l'omerta autour du mal-être actuel des internes en médecine. Nous sommes en train d'actualiser les enquêtes en santé mentale, qui étaient déjà alarmantes. Nous aurons les résultats courant 2024. Alors que les internes sont des professionnels de santé en voie de spécialisation, ils se trouvent désavantagés du fait de leur double statut à la fois d'étudiant et de docteur en devenir.

Cela fait maintenant 3 mois que je suis élu à la présidence de l'ISNI.

En ce début de mandat, nos efforts ont été couronnés de succès et nous pouvons déjà compter une 1^{ère} victoire.

Ainsi, la DGOS vient de nous annoncer que la pérennisation de la majoration du montant des indemnités de garde à hauteur de 50 % sera également étendue aux internes à compter du 1^{er} janvier 2024 !

Je vois l'avenir positivement, j'ai tendance à imaginer un peu comme Lavoisier que rien ne se perd, rien ne se crée tout se transforme. La médecine de demain, c'est une médecine qui se réinvente quotidiennement par les avancées de l'innovation, par les transitions auxquelles nous faisons face. Nous sommes dans une médecine qui se sur-spécialise, une médecine de plus en plus exigeante et précise. Il faut donner la possibilité aux gens de suivre ce rythme.

Enfin, mon mandat sera également placé sous le signe du développement de nos liens avec nos partenaires européens. Je me réjouis dès lors de l'organisation par l'ISNI en mai 2024 de l'Assemblée Générale de l'European Junior Doctor (EJD) à Montpellier dans la plus ancienne faculté de médecine du monde.

Nous y réunirons l'ensemble des représentants européens de jeunes médecins pour échanger sur l'évolution de la santé à travers le vieux continent. Un tel événement constitue une opportunité formidable de mettre à l'honneur la France. C'est pourquoi, nous nous employons dès à présent, à l'ISNI, à faire en sorte qu'il soit un succès.

Alors on se retrouve à Montpellier en mai !

« Je cherche à débiter ma carrière
et développer mes compétences
dans un environnement sécurisant,
aux côtés d'autres professionnels et au
service de la santé de mes patients »

Filieris recrute et vous
accueille en stage

Chez Filieris, nous avons la conviction qu'offrir le meilleur parcours de santé à chacun de nos patients est une mission d'intérêt public.
Une mission à porter collectivement, au sein d'une équipe de professionnels multi-expertises, capables de s'enrichir mutuellement et de construire ensemble un parcours respectueux du patient.
Une mission à remplir quotidiennement, sans concession sur son équilibre professionnel et personnel, sur sa rémunération, sur son évolution et la suite de sa carrière.



BUREAU 2023-2024



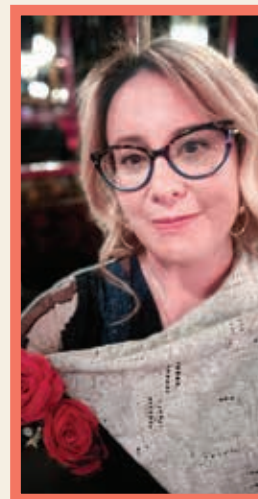
Xavier Balmelle
Secrétaire Général
Interne en Ophtalmologie
Lyon



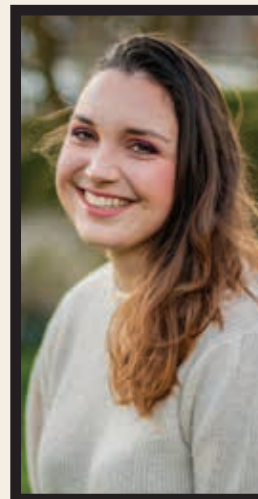
Léo Delbos
1^{er} VP
Interne en Santé Publique
Paris



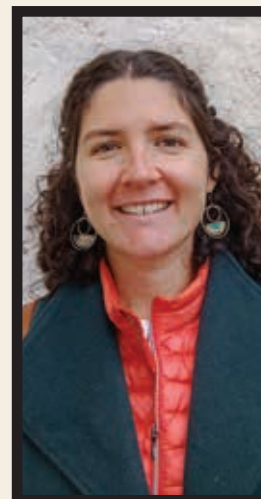
Guillaume Bailly
Président
Interne en Cardiologie
Paris



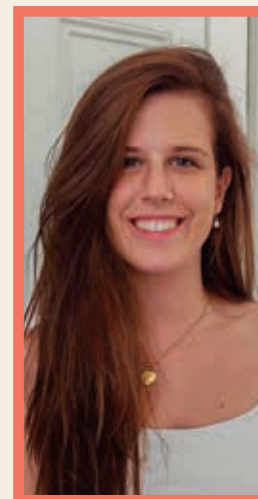
Camille Shadili Freslon
Trésorière
Interne en Médecine du Travail
Rennes



Clémence Guégan
VP Générale
Interne en
Gynécologie-Obstétrique
Strasbourg



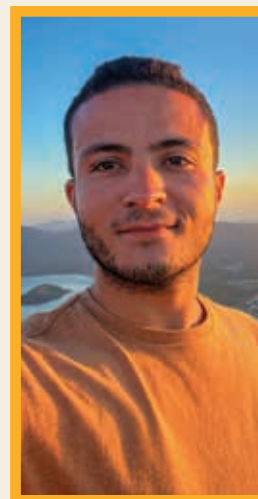
Juliette Danckaert
VP Prévention et santé mentale
Interne en Médecine d'Urgence
Montpellier



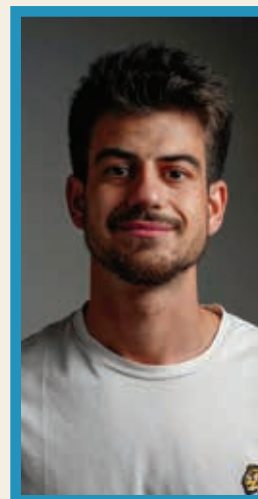
Lucia Rodriguez-Borlado Salazar
VP Relations Internationales
Interne en Santé Publique
Lyon



Guerric Chartier
VP Partenariat
Interne en Radiologie
Paris



Yassine Bahr
VP Réseau
Interne en
Anesthésie-Réanimation
Caen



Jonathan Moisson
VP Communication
Interne en Médecine d'Urgence,
Paris

DOSSIER

GROSSESSE ET PARENTALITÉ : PROPOSITIONS DE L'ISNI
POUR QUE L'INTERNAT NE SOIT PLUS UN OBSTACLE P.10

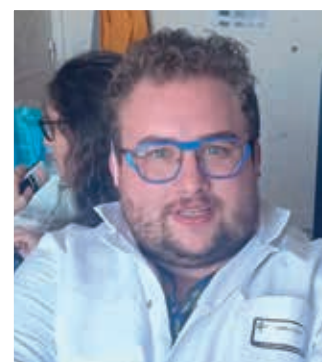


PHILIPPE LE VAN P.27



INTERVIEW
ÊTRE RÉSERVISTE,
C'EST EXERCER SON MÉTIER AUTREMENT P.24

COMBAT SYNDICAL
RECOURS DE L'ISNI CONTRE LA NOUVELLE MAQUETTE DU DES
DE MÉDECINE GÉNÉRALE P.12



JEAN-EMMANUEL LANGDORPH P.21



MARIE-AUDE DE FAILLY P.21



PORTRAIT
LA TENSION HOSPITALIÈRE ?
ELLE EST PARTOUT, C'EST UNE RÉALITÉ P.20

SOMMAIRE

BONNES NOUVELLES !

GARDES, TEMPS DE TRAVAIL,
SANTÉ MENTALE DES
INTERNES...

PAGE 8

COMBAT SYNDICAL

RECOURS DE L'ISNI CONTRE
LA NOUVELLE MAQUETTE DU
DES DE MÉDECINE GÉNÉRALE

PAGE 12

FICHE PRATIQUE

REPLACEMENTS : LES
DÉMARCHES ESSENTIELLES

PAGE 23

ANNONCES DE RECRUTEMENT

PAGE 29

DOSSIER

GROSSESSE ET PARENTALITÉ :
PROPOSITIONS DE L'ISNI POUR
QUE L'INTERNAT NE SOIT PLUS
UN OBSTACLE

PAGE 10

PORTRAIT

LA TENSION HOSPITALIÈRE ?
ELLE EST PARTOUT, C'EST UNE
RÉALITÉ

PAGE 20

INTERVIEW

ÊTRE RÉSERVISTE, C'EST EXERCER
SON MÉTIER AUTREMENT

PAGE 24

LES JEUX, C'EST UN MOMENT
MAGIQUE

PAGE 27

ISNI 
InterSyndicale Nationale des Internes

« ISNI », le magazine des internes en médecine est un
trimestriel édité par l'ISNI et réalisé par Réseau Pro Santé.

Adresse : Magazine « ISNI », c/o Isni,
12 rue Cabanis, 75014 Paris
Courriel : contact@isni.fr

Directeur de publication : Guillaume Bailly
Rédacteurs en chef : Gueric Chartier et Léo Delbos
Éditeur : ISNI
Textes : ISNI
Maquette : We Atipik - www.weatipik.com
Photo couverture : Laetitia Pellicer-Garcia, interne en allergologie au
CHU de Besançon © Jonathan Moisson

RÉGIE PUBLICITAIRE

Réseau Pro Santé
01 53 09 90 05 | contact@reseauprosante.fr

ISSN : 2270-1990

Fabrication et impression en UE. Toute reproduction, même partielle, est
soumise à l'autorisation de l'éditeur et de la régie publicitaire. Les annon-
ceurs sont seuls responsables du contenu de leur annonce.



LA REVALORISATION DES GARDES ENFIN PÉRENNISÉE

L'ISNI, aux côtés de l'Isnar-IMG et de la FNSIP-BM a obtenu la pérennisation de la majoration de 50 % du montant des indemnités des gardes de nuit. Cette revalorisation des gardes avait été mise en place pour tous les praticiens hospitaliers au 1^{er} juillet 2022 suite à la mission flash sur les urgences et les soins non programmés. Elle devait prendre fin pour les internes au 1^{er} janvier 2024. « Après avoir martelé cette demande au ministère à chaque rendez-vous, nous avons enfin été écoutés ! », se félicite Guillaume Bailly, président de l'ISNI. D'un autre côté, il rappelle que l'ISNI reste mobilisé au sujet des astreintes qui n'ont toujours pas été revalorisées. Cela représente un progrès important dans la valorisation de la contribution et des compétences des internes au sein du système de santé.

PRIME POUVOIR D'ACHAT AGENT PUBLIC : L'ISNI OBTIENT GAIN DE CAUSE

L'ISNI obtient gain de cause pour l'attribution aux internes de la prime pouvoir d'achat exceptionnelle, versée en octobre à tous les agents publics. Cette prime s'étale de 300 euros à 800 euros sur conditions de ressources. Bien que les internes aient été initialement exclus de ce dispositif, l'ISNI a insisté lors de ses rencontres institutionnelles, sur la nécessité de traiter les internes comme les autres agents publics, leur assurant ainsi les mêmes avantages et reconnaissances. Pour formaliser cette avancée, un décret devrait être publié début 2024, officialisant l'extension de cette mesure aux internes en médecine. Cette mesure marque un progrès notable dans la reconnaissance et le soutien financier des internes en médecine.

ENQUÊTE SUR LE DÉCOMPTÉ HORAIRE DU TEMPS DE TRAVAIL DES INTERNES

L'ISNI (avec l'Isnar-IMG et la FNSIP-BM) a déposé 28 plaintes auprès de CHU qui ne respectaient pas le décompte horaire du temps de travail des internes. Une précédente enquête montrait que 70 % des internes dépassaient les 48 heures légales par semaine. 1100 internes ont répondu à une nouvelle enquête sur la même thématique afin de juger si la situation a évolué. Cette nouvelle enquête – dont les résultats seront publiés courant 2024, permettra également de savoir ce que les internes attendent de ce décompte horaire : souhaitent-ils valoriser les heures supplémentaires ? Ces heures sup doivent-elles mener à un repos en plus ? Est-il prioritaire d'ouvrir des postes aux spécialités qui font le plus d'heures afin d'équilibrer la charge de travail ?

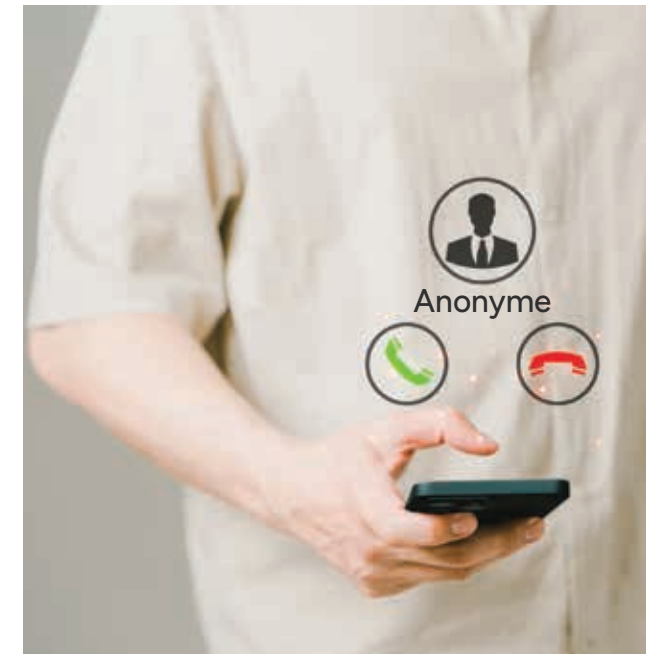


SANTÉ MENTALE : RÉOUVERTURE DE LA LIGNE D'ÉCOUTE NATIONALE

L'ISNI est heureuse de vous annoncer la réouverture de la ligne d'écoute nationale à destination des étudiants, anonyme et gratuit, disponible du lundi au vendredi de 10h à 21h et le samedi de 10h à 14h. Ce numéro est géré par la Coordination Nationale d'Accompagnement des étudiants et étudiantes en santé (CNAES). ➔ **0800 737 800**

- Une ligne d'écoute et de soutien pour tout problème : dépression, burn out, anxiété, harcèlement, violence sexuelle et sexiste, discrimination, mais aussi problème personnel, expérience professionnelle mal vécue.
- Un accompagnement et suivi des appelants par les professionnels spécialisés de l'association « En avant toutes ».
- Une réorientation si besoin et à la demande vers des ressources locales du réseau de la CNAES et de nos réseaux propres vers les syndicats locaux ou les structures SOS locales, spécifiquement pour les internes.
- Une aide dans les signalements et les procédures administratives et pénales.

Ne restez pas seuls. Vous avez le droit de vous faire aider !



SOS – SANTÉ MENTALE DES INTERNES



Les sujets relatifs à la santé mentale des internes t'intéressent ? Tu veux t'investir pour la santé mentale de tes collègues ? Nous lançons le projet SOS : un système de soutien téléphonique entre paires, pour pouvoir parler à un autre interne qui sera à même de t'écouter tout en comprenant ce que tu vis, avec une formation spécifique et un encadrement par des psychologues. Ouvertes aux internes de toutes spécialités, ces structures existent déjà dans certaines subdivisions et cherchent des bénévoles !

Donc que tu veuilles rejoindre ton SOS local, le créer ou t'investir sur le plan national, envoie un mail à Juliette Danckaert, notre VP Prévention et santé mentale, à santementale@isni.fr



DOSSIER

GROSSESSE ET PARENTALITÉ

PROPOSITIONS DE L'ISNI POUR QUE L'INTERNAT NE SOIT PLUS UN OBSTACLE



Laetitia Pellicer-Garcia, interne en allergologie au CHU de Besançon

Environ 70 % des internes en médecine sont des femmes. Malgré cette majorité, le droit à la maternité n'est toujours pas respecté. L'absence de reconnaissance de leur droit entraîne des difficultés physiques, psychologiques et de formation. Dans une société où les femmes sont victimes de discrimination, la médecine ne fait pas exception. L'ISNI veut changer la donne et favoriser l'internat pour les femmes enceintes et allaitantes ainsi que pour tous les internes jeunes parents ou en passe de le devenir.

Les femmes enceintes

Des conditions de travail spécifiques aux études médicales, insuffisamment prises en compte pour la protection des internes enceintes

Le décret n°2022-1369 identifie les femmes enceintes comme un groupe vulnérable nécessitant une protection accrue. Cependant, les internes enceintes sont confrontées à des défis exacerbés par les rigueurs de leur formation et leur environnement de travail à l'hôpital. Ces défis sont particulièrement intenses en raison d'un temps de travail élevé, 58 heures hebdomadaires en moyenne, y compris de nuit, et de la pression constante dans les milieux hospitaliers et de soins. Ces affirmations sont appuyées par la littérature internationale, qui souligne les difficultés auxquelles sont confrontées les internes.

Une méta-analyse indique une prévalence accrue de complications de grossesse chez les internes en chirurgie, comparativement à la population générale (1). D'autres études (2-4), notamment celle de Shobha et al, expriment la réticence des femmes internes (environ une interne sur deux) à avoir un enfant durant leur internat. Cette même étude (2) classe les raisons données par les internes pour retarder leur grossesse en précisant qu'elles ne sont pas exclusives : l'association des conditions de travail exigeantes et de la pression intense de la formation médicale accentue la vulnérabilité des internes, entraînant des complications lors des grossesses, des abandons du cursus médical et/ou un retard du projet de grossesse. On rappelle qu'une grossesse à un âge avancé expose à davantage de risques de complications (5).

Actuellement, les réglementations en place ne tiennent pas suffisamment compte de ces défis spécifiques, laissant ces futures mères dans une situation de vulnérabilité accrue et nécessitant une révision urgente pour assurer leur protection et celle de leur futur enfant.

PROPOSITIONS DE L'ISNI

- Exempter les femmes enceintes de travailler six jours d'affilée et, par conséquent, de réaliser les astreintes de week-end à partir du troisième mois de grossesse, comme pour les gardes.
- Sanctionner les services ne respectant pas les congés maternité ou les surnombres dans un contexte de parentalité par un retrait d'agrément de stage.
- Réaliser des études supplémentaires pour explorer les conséquences des études médicales sur la maternité, sujet qui reste insuffisamment exploré en France.



Raisons déclarées pour retarder la grossesse

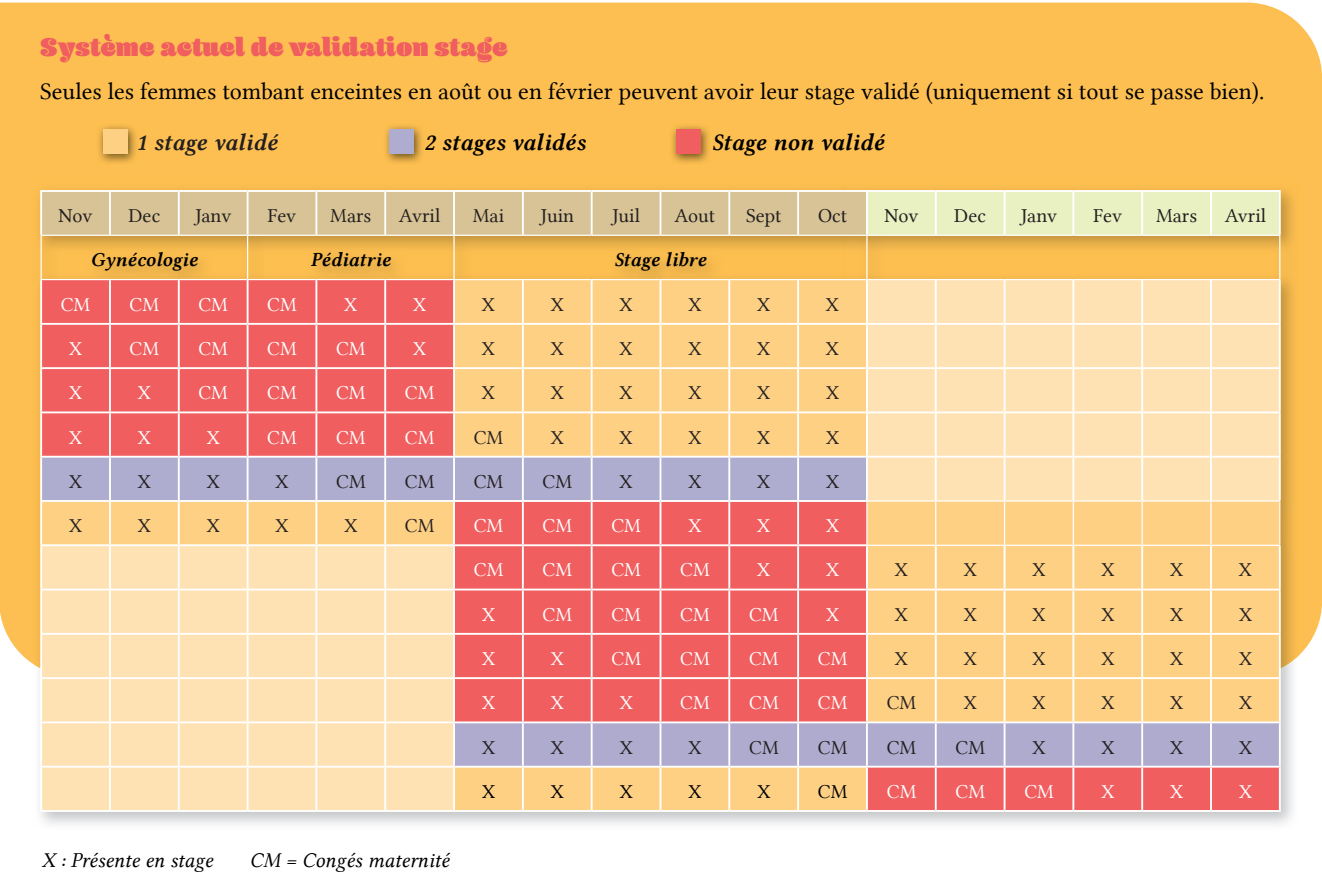
Pourcentage des internes interrogées dans l'étude (801 internes)



➔ 62 % des internes interrogées étaient insatisfaites de la décision de retarder la grossesse

Invalidation de stage et grossesse : une réglementation qui constitue un obstacle au projet parental

Les modalités actuelles de validation de stage imposent une présence d’au moins quatre mois en stage pour que celui-ci soit validé¹. La durée d’un congé maternité pour un premier enfant unique est de 6 semaines en pré-partum et 10 semaines en post-partum soit de 16 semaines au total, ou environ 4 mois. Ainsi, la réglementation actuelle conduit presque systématiquement les internes enceintes à se voir invalider un stage de leur internat. Les seules exceptions concernent les grossesses débutant en février ou en août (**voir tableau ci-dessous**).



Prédire avec précision le début d’une grossesse n’est pas une tâche aisée, surtout que les internes en médecine présentent un risque accru d’infertilité (1). Cela constitue un obstacle majeur à la réalisation du projet parental ou à la prise de congés maternité, engendrant ainsi un risque pour la santé de la mère tant que pour l’enfant.

PROPOSITIONS DE L'ISNI

- Étendre la période de validation des stages pour les internes enceintes à un an au lieu de six mois. Dans ce cadre, une interne enceinte devrait compléter 8 mois de stage sur une période de 12 mois pour obtenir sa validation, plutôt que les 4 mois actuellement requis sur une période de 6 mois. Ce dispositif permettrait de ne plus pénaliser les internes d’être enceinte et de leur permettre de valider les 2 semestres entourant leur congé maternité.
- Assurer un surnombre (validant ou non validant selon le choix de l’interne) pour les deux semestres qui coïncident avec le congé de maternité. Cette mesure assurera la préservation du droit au congé de maternité. Concernant la formation, elle permettra à l’interne de se retirer de son lieu de stage actuel et de terminer sa formation dans le stage précédent, dans l’éventualité où sa durée de présence aurait été inférieure à quatre mois. Enfin, Cela permettra aux internes de favoriser le rapprochement géographique avec leur conjoint, ayant la possibilité de choisir leur terrain de stage plus librement.

1. Code de la santé publique – Article R6153-20

Parentalité au cours de l'internat

Congés de paternité

Le guide relatif à la protection sociale des internes de 2013 (réalisé par la Direction Générale de l’Offre de Soins) rapporte un congé de paternité de 11 jours en cas de grossesse simple et 18 jours en cas de naissances multiples. Ce texte n’a pas été remis à jour avec l’article L.1225-35 du code du travail qui est entré en application depuis le 1^{er} juillet 2021, et qui étend le congé paternité.



PROPOSITIONS DE L'ISNI

- Éditer une nouvelle version du guide relatif à la protection sociale des internes, à jour des dernières réglementations. Intégrer les modifications relatives à la durée des congés : 21 jours calendaires pour une grossesse simple et 28 jours en cas de naissances multiples. De plus, inscrire l’obligation de prendre 7 jours de congés de naissance (conformément à l’article L.3142-1) ainsi que 4 jours calendaires consécutifs (selon le troisième alinéa de l’article L.1225-35). Conformément à l’article L.1225-35, cette période de 21 ou 28 jours peut être répartie sur une période allant de 2 semaines à 2 mois après la naissance.

Congés d'adoption

Le guide relatif à la protection sociale des internes de 2013 (réalisé par la Direction Générale de l’Offre de Soin) rapporte un congé d’adoption de 10 semaines en cas d’adoption simple. Ce texte n’a pas été remis à jour avec l’article Article L.1225-37 du 21 février 2022.

PROPOSITIONS DE L'ISNI

- Éditer une nouvelle version du guide relatif à la protection sociale des internes, à jour des dernières réglementations. Intégrer les modifications relatives à la durée de congé pour l’adoption simple, qui est désormais de 16 semaines.

Garde d'enfants : garantir l'accès aux crèches

Les internes ne bénéficient pas d’un statut de titulaire dans leur poste en milieu hospitalier ou en pratique libérale. Ce statut entraîne quasi systématiquement leur inéligibilité aux places en crèches hospitalières, une situation qui persiste même si les parents effectuent plusieurs stages consécutifs dans le même CHU. Les contraintes horaires et les nécessités de déplacement compliquent grandement la garde d’enfants pour ces internes, ce qui représente un obstacle majeur à l’accès à la parentalité. Cette difficulté, en plus des défis liés à leur formation et à leurs responsabilités professionnelles, limite considérablement leur capacité à concilier vie professionnelle et familiale.

PROPOSITIONS DE L'ISNI

Affirmer l’accès des internes aux crèches hospitalières par l’émission d’une circulaire ou d’une instruction du ministère de la Santé et de la Prévention, adressée aux hôpitaux.

Allaitement : assurer la protection du droit d'allaiter

La capacité des internes à allaiter sur leur lieu de travail est limitée principalement pour trois raisons. Premièrement, il y a un manque de locaux dédiés à l’allaitement, des espaces qui devraient inclure au minimum un réfrigérateur et un endroit calme pour allaiter. Deuxièmement, l’éloignement de ces espaces par rapport à leur service de travail pose problème. En outre, le temps alloué pour l’allaitement est insuffisant, souvent moins d’une heure, en raison de l’activité professionnelle. Bien que l’allaitement soit un droit, conformément aux articles L.1225-30, L.1225-31, et L.1225-32 du Code du travail, qui imposent aux établissements de santé de fournir des locaux dédiés à proximité, cette disposition n’est pas toujours respectée dans la pratique. L’allaitement est même recommandé par l’OMS jusqu’à 6 mois de vie.

PROPOSITIONS DE L'ISNI

- Réaffirmer l’obligation pour tous les services hospitaliers de permettre aux femmes allaitantes de prendre le temps nécessaire et de mettre à leur disposition un espace dédié à proximité par l’émission d’une circulaire ou d’une instruction du ministère de la Santé et de la Prévention, adressée aux hôpitaux. Appliquer des sanctions financières à tout établissement ne respectant pas cette loi.

Éloignement géographique des parents : encourager le maintien de la proximité familiale

Le changement fréquent de lieux de stage, tous les six mois, pour les internes peut entraîner un éloignement familial préjudiciable, affectant à la fois les parents et l'enfant. Dans les cas les plus extrêmes, cela peut conduire à un changement de domicile pour l'enfant tous les six mois, ou à de longs trajets pour l'un des parents, augmentant significativement le risque d'accidents de la route. Ces risques sont accrus en raison des horaires de travail irréguliers, des gardes, et de la fatigue liée aux nuits blanches passées à s'occuper de l'enfant. Selon l'article L.411-2, les accidents survenant sur le trajet vers le lieu de travail sont considérés comme des accidents du travail. Ainsi, la responsabilité de l'employeur est engagée quant à la sécurité de ses employés, ce qui souligne la nécessité pour les établissements de santé de prendre en compte ces facteurs de risque dans l'organisation de leurs programmes de stage.

PROPOSITIONS DE L'ISNI

- Intégrer les jeunes parents jusqu'à un an après la naissance dans le statut d'« Étudiant particulier ». Ce statut leur permettrait de choisir des stages en surnombre validant ce qui faciliterait les rapprochements familiaux.



PROPOSITION DE L'ISNI POUR PALLIER L'INVALIDATION DES STAGES

Passer la validation sur 1 an : nécessité de valider 8 mois sur 12 mois (au lieu de 4 mois sur 6 mois)
Mettre les stages encadrant les congés maternité en surnombre afin de compléter au besoin les mois manquants (voir exemple ci-dessous).

Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.
Gynécologie				Pédiatrie				Libre : gériatrie			
CM	CM	CM	CM	X	X	X	X	X	X	X	X
X	CM	CM	CM	CM	X	X	X	X	X	X	X
X	X	CM	CM	CM	CM	X	X	X	X	X	X
X	X	X	CM	CM	CM	CM	X	X	X	X	X
X	X	X	X	CM	CM	CM	CM	X	X	X	X
X	X	X	X	X	CM	CM	CM	CM	X	X	X



Exemple

Dans le cadre d'un stage couplé gynécologie-pédiatrie en médecine générale (3 mois de chaque spécialité) : une interne prenant son congé maternité en novembre et prenant un congé de maternité de 16 semaines (4 mois), ferait dans l'ordre :

- 2 mois de stage en pédiatrie
- Puis 4 mois de gériatrie
- Puis 2 mois de gynécologie

⇒ Cela lui permettrait de faire 8 mois sur 12 mois et de valider les 2 stages sans sacrifier sa formation.

LES 9 PROPOSITIONS CONCRÈTES DE L'ISNI

- Exempter les femmes enceintes de travailler six jours d'affilée et, par conséquent, de réaliser les astreintes de week-end à partir du troisième mois de grossesse, comme pour les gardes.
- Sanctionner les services ne respectant pas les congés maternité ou les surnombres dans un contexte de parentalité par un retrait d'agrément de stage.
- Réaliser des études supplémentaires pour explorer les conséquences des études médicales sur la maternité.
- Étendre la période de validation des stages pour les internes enceintes à un an au lieu de six mois.
- Assurer un surnombre (validant ou non validant selon le choix de l'interne) pour les deux semestres qui coïncident avec le congé de maternité.
- Éditer une nouvelle version du guide relatif à la protection sociale des internes, à jour des dernières réglementations concernant les congés paternité.
- Éditer une nouvelle version du guide relatif à la protection sociale des internes, à jour des dernières réglementations concernant les congés d'adoption.
- Affirmer l'accès des internes aux crèches hospitalières par l'émission d'une circulaire ou d'une instruction du ministère de la Santé et de la Prévention, adressée aux hôpitaux.
- Réaffirmer l'obligation pour tous les services hospitaliers de permettre aux femmes allaitantes de prendre le temps nécessaire et de mettre à leur disposition un espace dédié à proximité par l'émission d'une circulaire ou d'une instruction du ministère de la Santé et de la Prévention, adressée aux hôpitaux. Appliquer des sanctions financières à tout établissement ne respectant pas cette loi.

Bibliographie

- Todd AR, Cawthorn TR, Temple-Oberle C. Pregnancy and Parenthood Remain Challenging During Surgical Residency: A Systematic Review. Acad Med J Assoc Am Med Coll. oct 2020;95(10):1607-15.
- Stack SW, Jaggi R, Biermann JS, Lundberg GP, Law KL, Milne CK, et al. Childbearing Decisions in Residency: A Multicenter Survey of Female Residents. Acad Med J Assoc Am Med Coll. oct 2020;95(10):1550-7.
- Sharp EA, Nicholson KJ, Taft M, Glaser DH, Gibson B, Kazmerski TM. Parent-in-training: Resident and fellow experiences from pregnancy to parenthood. J Hosp Med. août 2022;17(8):609-23.
- Bye EM, Brisk BW, Reuter SD, Hansen KA, Nettleman MD. Pregnancy and Parenthood During Medical School. S D Med J S D State Med Assoc. déc 2017;70(12):551-5.
- Grossesse: risques et complications | Figo [Internet]. [cité 10 nov 2023]. Disponible sur: <https://www.figo.org/fr/grossesse-risques-et-complications>
- Al-Imari L, Hum S, Krueger P, Dunn S. Breastfeeding During Family Medicine Residency. Fam Med. juill 2019;51(7):587-92.



COMBAT SYNDICAL

RECOURS DE L'ISNI CONTRE LA NOUVELLE MAQUETTE DU DES DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Nous avons déposé un recours le 25 octobre dernier auprès du gouvernement pour reporter la réforme de la 4^{ème} année de médecine générale, imposée par le recours à l'article 49.3 de la Constitution. Nous continuons de nous dresser contre cette réforme unanimement rejetée par les internes. Ce recours est leur recours, pour faire entendre leur voix, défendre leurs droits, et plaider pour la révision d'une mesure imposée de manière unilatérale.

Neuf mois se sont écoulés depuis l'adoption de la loi n° 2022-1616 du 23 décembre 2022, à l'origine des réformes de l'internat de médecine générale. Pourtant, les dispositions réglementaires prévues par cette loi n'ont toujours pas été émises, alors que l'article L. 632-2, II et III, précise clairement qu'un décret en Conseil d'État doit préciser la rémunération des internes en médecine générale lors de leur quatrième et dernière année, ainsi que les modalités pratiques d'organisation de cette année. En effet, en juin 2022, le gouvernement, par le biais du Ministre de la Santé et de la Prévention de l'époque, François Braun, a évoqué une rémunération potentielle pouvant atteindre 4 500 euros nets par mois pour les docteurs juniors. Cette proposition prévoyait un salaire de base mensuel de 1 900 euros nets, équivalent au salaire actuel des docteurs juniors, auquel s'ajouterait une rétrocession d'honoraires de 20 % par acte effectué, dans la limite de 30 consultations par jour.

Il manque déjà des MSU pour l'encadrement des internes

La nouvelle maquette permet - en théorie - au docteur junior « de participer à la permanence des soins ambulatoires lorsque son MSU et/ou le médecin thésé en charge de sa supervision y participent également ». Toutefois, cette disposition ne garantit pas l'encadrement adéquat du docteur junior, ni ne précise les modalités de réalisation :

- Formation préalable sur la connaissance des acteurs du territoire à solliciter ;
- Mise en place d'outils et de ressources ;
- Procédures à suivre en cas de situation d'urgence ;
- Mise à disposition d'un véhicule, etc.

Inégalité de l'encadrement par un MSU ou par un médecin thésé

De plus, la nouvelle maquette prévoit que l'interne soit suivi par un MSU ou un médecin thésé en exercice lors de son stage ambulatoire. Ce faisant et lors du stage, les internes peuvent donc être dans une situation très différente, en étant suivi soit par un médecin thésé, soit par un MSU. La qualité de l'encadrement du stage se trouve alors forcément modifiée selon que l'interne est encadré par l'un ou par l'autre. Alors que cette année de consolidation est placée sous le signe de la formation accrue des internes en médecine

Inégalité de la reconduction de stage, abandonnée pour les 43 autres spécialités

Certaines dispositions de la nouvelle maquette de formation méconnaissent le principe d'égalité de traitement entre internes, qui doit pourtant être le fil conducteur de toute réforme. Les modalités pratiques du choix du stage en ambulatoire lors de la quatrième année, telles qu'elles sont stipulées dans la nouvelle structure de formation pour le diplôme d'études spécialisées en médecine générale, enfreignent le principe fondamental d'égalité. En effet, il est prévu que « la poursuite du premier stage ambulatoire durant



Malgré cette annonce, nous attendons toujours la publication du texte officiel qui définira les modalités de rémunération des docteurs juniors.

La nouvelle maquette ne détaille pas non plus les conditions de rémunération.

La question du nombre de Maîtres de Stage Universitaires (MSU) est un sujet essentiel dans le domaine de la formation des internes en médecine générale. En l'espèce, nous constatons actuellement une pénurie significative de MSU. Cela suscite des préoccupations légitimes quant à la qualité de la formation dispensée aux internes. Certaines subdivisions de médecine générale ont déconseillé aux futurs internes d'opter pour cette spécialité, en les informant qu'il ne leur serait pas possible de suivre l'ensemble des stages requis selon le plan de formation de cette nouvelle maquette.

cine générale, aucun élément objectif ne permet de justifier la différence de traitement entre les internes encadrés par un médecin thésé et ceux encadrés par un MSU. De plus, les MSU ont suivi une formation sur les droits des internes, en mettant particulièrement l'accent sur le respect des heures de travail des docteurs juniors et les pratiques adéquates de supervision des internes en stage. Ces éléments sont essentiels pour garantir le bon déroulement des stages.

le semestre suivant se fera par reconduction après accord des deux parties ». Bien que cette reconduction puisse théoriquement être justifiée par « l'objectif de mieux former les étudiants au suivi des patients atteints de maladie chronique », elle se révèle discriminatoire en pratique. Il faut rappeler que le principe de la reconduction de stage a été abandonné pour les 43 autres spécialités médicales. Seule la spécialité de médecine générale maintient cette possibilité de reconduction de stage.

La raison de cet abandon pour les autres spécialités est due au fait que la reconduction du stage entraîne systématiquement une discrimination envers les internes qui ont été décalés dans leur cursus pour des raisons professionnelles ou personnelles. Par exemple, certaines internes doivent suspendre temporairement leur internat en raison de congés maternité, ce qui les place en situation de décalage par rapport à leurs collègues de promotion. Ces internes dits « décalés » se retrouvent avec un choix de stages restreint et

Inégalité d'accès au titre d'ancien assistant des hôpitaux

Quelle que soit la spécialité, l'installation en secteur 2, qui permet la pratique d'honoraires différenciés, est réglemantée par l'article 38 de la Convention de 2016. Pour s'installer en secteur 2, le médecin concerné doit être titulaire d'un titre hospitalier spécifique, limitativement énuméré. Parmi ces titres figure celui « d'ancien assistant des hôpitaux ». S'agissant des spécialités d'internat hors médecine générale, l'année sous le statut de docteur junior est comptabilisée à raison d'une année (sur les deux requises) pour acquérir le titre d'ancien assistant spécialiste des hôpitaux. Les internes effectuant une année sous ce statut peuvent valider une année pour acquérir ce titre hospitalier. Or, la nouvelle maquette pédagogique ne prévoit aucune disposition équivalente s'agissant de la spécialité de médecine générale. Dès lors que les internes en médecine générale exercent sous le statut de docteur junior, ils doivent pouvoir bénéficier des mêmes droits et avantages que ceux des autres spécialités. Cette prise en compte est d'autant plus importante qu'elle permet de valider un titre hospitalier, condition sine qua non pour s'installer, ensuite, en secteur 2. Ce faisant, et

de moindre qualité, en raison de la politique de reconduction des stages. En effet, seuls les stages présentant des lacunes en termes d'encadrement ou ne correspondant pas au projet professionnel des internes ne seront pas reconduits. Par conséquent, seuls ces stages seront proposés et disponibles pour les internes dits « décalés », tandis que les stages de qualité seront reconduits et inaccessibles pour ces derniers.



ne prévoyant aucune disposition en ce sens, les dispositions litigieuses méconnaissent le principe d'égalité. Pour cette raison également, ces dispositions doivent être abrogées.

À ce jour, les internes concernés ne savent toujours pas, concrètement, la manière dont la quatrième et dernière année s'effectuera, ni les modalités de rémunération de cette année. C'est pourquoi l'ISNI demande le report de cette réforme.

FOCUS SUR LE RECOURS INITIÉ PAR L'ISNI

- L'ISNI réclame :
- La publication du décret qui établira les modalités d'encadrement, notamment en ce qui concerne le nombre de MSU pouvant superviser un docteur junior en médecine générale.
 - La publication des textes relatifs à la rémunération et à l'organisation pratique de la 4^{ème} année, et d'inclure l'ISNI dans leur élaboration.
 - Une rémunération proche de l'ordre de grandeur du niveau de vie d'un médecin jeune diplômé remplaçant ou salarié. Cette rémunération devant être par ailleurs appliquée à l'ensemble des internes, toutes spécialités confondues, car il ne saurait y avoir de rupture d'équité entre les spécialités.
 - L'indexation de l'indemnité forfaitaire de transport sur les frais kilométriques, et celle de l'indemnité logement sur le point d'indice de revalorisation des loyers.
 - Un renforcement de la qualité du contrôle et de la révision des agréments.
 - L'abrogation du principe de reconduction de stage.

HISTORIQUE DE LA RÉFORME

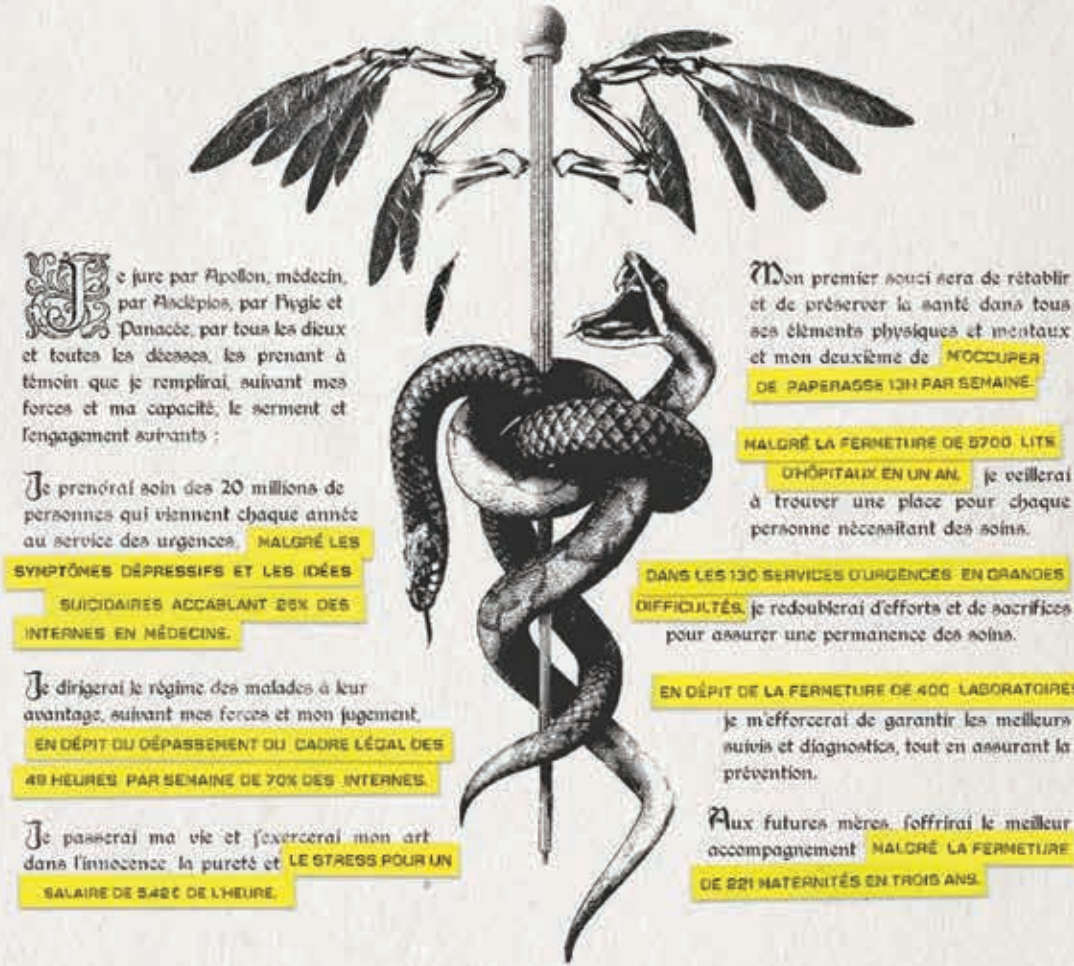
À l'occasion du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2023, les internes ont découvert l'ajout d'une 4^{ème} année en médecine générale. Le gouvernement d'alors a imposé cette mesure sans avoir consulté les internes, qui y étaient opposés. Au travers de grèves massives qui, en octobre et en novembre 2022, ont rassemblé des milliers d'internes, ces derniers ont vivement exprimé leur opposition. Le gouvernement a justifié sa décision en invoquant la prétendue insuffisance de la préparation des internes à l'exercice professionnel en soins primaires, ainsi que la nécessité d'orienter les futurs médecins généralistes à travailler dans des zones sous-dotées, en réponse à la crise de la pénurie médicale. La récente publication de la maquette de formation du diplôme d'études spécialisées en médecine générale, via un arrêté daté du 3 août 2023 et rendu public le 9 août 2023 au Journal Officiel de la République Française, est lacunaire et ne dissipe pas l'ensemble des préoccupations.

Au cœur du système de santé, les internes représentent l'engagement et l'avenir de la médecine. Pourtant, en dépit de leur rôle crucial, ces jeunes médecins font face à des épreuves qui mettent en péril non seulement leur formation, mais également le bien-être des patients qu'ils s'efforcent de servir.

Avec le "Serment d'Hippocrate 2023", nous dévoilons une image forte, qui capture l'essence de leur serment envers la médecine, tout en lançant un appel impérieux aux décideurs politiques. Cette révision du serment traditionnel reflète une réalité où les internes luttent non seulement contre la maladie, mais aussi contre un système qui les épuise. À travers ce Serment renouvelé, nous invitons à une réflexion profonde sur le statut des internes, sur les conditions dans lesquelles ils exercent et sur les mesures urgentes nécessaires pour réformer un système de santé à la dérive. Pour approfondir le sujet, visionnez notre vidéo explicative sur le "Serment d'Hippocrate 2023" sur nos réseaux sociaux ou directement en scannant le QR code fourni.



Serment d'Hippocrate 2023



Je jure par Apollon, médecin, par Asclépios, par Hygie et Panacée, par tous les dieux et toutes les déesses, les prenant à témoin que je remplirai, suivant mes forces et ma capacité, le serment et l'engagement suivants :

Je prendrai soin des 20 millions de personnes qui viennent chaque année au service des urgences, MALGRÉ LES SYMPTÔMES DÉPRESSIFS ET LES IDÉES SUICIDAIRES ACCABANT 28% DES INTERNES EN MÉDECINE.

Je dirigerai le régime des malades à leur avantage, suivant mes forces et mon jugement, EN DÉPIT DU DÉPASSEMENT DU CADRE LÉGAL DES 48 HEURES PAR SEMAINE DE 70% DES INTERNES.

Je passerai ma vie et j'exercerai mon art dans l'innocence, la pureté et LE STRESS POUR UN SALAIRE DE 542€ DE L'HEURE.

Mon premier souci sera de rétablir et de préserver la santé dans tous ses éléments physiques et mentaux et mon deuxième de MOCQUER DE PAPERASSE 13H PAR SEMAINE.

MALGRÉ LA FERMETURE DE 3700 LITS D'HÔPITAUX EN UN AN, je veillerai à trouver une place pour chaque personne nécessitant des soins.

DANS LES 130 SERVICES D'URGENCES EN GRANDES DIFFICULTÉS, je redoublerai d'efforts et de sacrifices pour assurer une permanence des soins.

EN DÉPIT DE LA FERMETURE DE 400 LABORATOIRES, je m'efforcerai de garantir les meilleurs suivis et diagnostics, tout en assurant la prévention.

Aux futures mères, offrirai le meilleur accompagnement MALGRÉ LA FERMETURE DE 321 MATERNITÉS EN TROIS ANS.

Si je remplis ce serment sans l'enfreindre, qu'il me soit donné de finir heureusement de la vie et de ma profession, honoré à jamais des Hommes; si je le viole et que je me perjure, puisse-je avoir un sort contraire !

N'EN RAJOUTONS PAS

SOUTENONS LES INTERNES POUR QU'ILS RETROUVENT DES CONDITIONS DE TRAVAIL ACCEPTABLES. #HIPPOCRATE2023





PORTRAIT

LA TENSION HOSPITALIÈRE ? ELLE EST PARTOUT, C'EST UNE RÉALITÉ

En MG à Lyon et en chirurgie digestive et viscérale à Tours, Marie-Aude et Jean-Emmanuel font face à la désertification médicale. Pendant leur parcours d'interne, ils ont vécu plus d'une fois la pénurie de seniors, de co-internes, de moyens, de temps. La désertification n'est pas seulement « médicale », elle est générale.

PORTRAIT



Marie-Aude de Failly, interne en MG en 5^e semestre à Lyon Sud et actuellement en inter-Chu à Tahiti

« la maman en profite alors pour nous demander de renouveler l'ordonnance pour la Ventoline® comme si elle faisait ses courses... sûrement parce qu'elle n'a pas forcément accès facilement à son médecin traitant mais c'est une maladie chronique, elle aurait pu anticiper, prendre un rdv avant la fin de l'ordonnance... ».

« Toute la région est sinistrée sur le plan médical », commente d'emblée, Jean-Emmanuel Langdorph, interne en 5^e semestre en chirurgie digestive et viscérales à Tours où il est président des internes. « Je me souviens de mon stage en Chirurgie Pédiatrique. Quand il fallait rédiger des courriers à l'attention des médecins traitants, on réalisait alors combien de patients n'en avaient pas... ». Il souligne la tension en pédiatrie qui perdure dans la région avec la fermeture et la saturation progressive des urgences des CH alentours, ce qui ajoute une pression supplémentaire aux urgences pédiatriques du CHU tourangeau. « Parfois, il y a 200 km qui séparent le lieu de résidence de la famille et notre CHU... ».

Du côté des urgences en Haute-Savoie, la situation n'est pas meilleure. « C'est surtout aux urgences que la désertification médicale m'a vraiment marquée. Les patients arrivent dans un état catastrophique, incurique, et on découvre au scanner qu'ils ont un cancer métastatique. Quand on s'étonne qu'ils n'aient pas consulté avant, les patients nous répondent qu'ils ont effectivement perdu 10 kg récemment mais qu'ils n'ont pas de médecin traitant, qu'ils ne savaient pas... », témoigne Marie-Aude de Failly, interne en MG en 5^e semestre à Lyon Sud et actuellement en inter-Chu à Tahiti.

Lors d'un autre stage en urgences pédiatriques, elle raconte combien le manque de médecin généraliste altère le comportement de certaines familles. Et de raconter cette maman qui vient dans la nuit pour sa fille de 2 ans suite à un choc sur le pied, sans gravité,

Obliger de trier les patients aux urgences

L'interne en MG se désole du manque de moyens qui oblige à « trier » les patients à l'hôpital. « On trouve des masses chez certains patients aux urgences mais, faute de lit d'hospitalisation, on ne peut pas toujours les prendre en charge immédiatement, alors on les reconvoque à distance... Aux urgences on est là pour débiter des patients, si le patient est stable on le ré-adresse à son médecin traitant, on n'a pas le choix », regrette-t-elle. « Le problème c'est qu'en France on nous apprend à soigner mais plus à prévenir les maladies, on est vraiment nul en prévention, ça n'intéresse personne, on résume les généralistes à la bobologie alors qu'on pourrait faire tellement plus si on avait le temps et la formation... » souligne Marie-Aude.

Dans le secteur lyonnais, la tension sur les médecins généralistes est omniprésente. Marie-Aude a effectué trois stages en cabinet. « Je me souviens d'un appel d'un homme de 30 ans qui souffrait de rectorragie et cherchait un MG désespérément. Mais ma praticienne ne pouvait prendre aucun nouveau patient... Je ne sais même pas si le patient se doutait de la gravité qui pouvait se cacher derrière ce symptôme... ». Un autre praticien, à Villeurbanne, se limitait à 1000 patients avec la stratégie de « blacklister les patients au bout de deux lapins ». Quant au dernier MG, à Bourgoin-Jallieu, c'était une exception. Pourquoi ? « Il acceptait tout le monde ! ». En précisant que la situation était différente car il exerçait en maison de santé avec trois autres praticiens. Au-delà du manque de praticiens, la MG est aussi, parfois, à bout, en compressant le temps passé auprès des patients pour répondre



Jean-Emmanuel Langdorph, interne en 5^e semestre en chirurgie digestive et viscérales à Tours

aux charges administratives. « Si on nous simplifiait l'administratif, on pourrait passer plus de temps avec les patients, et c'est ce pourquoi nous faisons ce métier ! ». Un constat qui est vrai aussi dans le monde hospitalier. En stage en gynéco, elle se souvient d'avoir « passé plus de temps à écrire les comptes rendus que faire les consult' ! ».

Une formation de qualité dans tous les services, c'est trop demander ?

Les internes en médecine sont une nouvelle fois appelés par les autorités à combler les trous comme s'ils étaient des rustines. Marie-Aude refuse cette quatrième année en MG, qu'elle juge non formatrice dans les conditions actuelles, avec cette justification de « lutte contre la désertification médicale ». Jean-Emmanuel, lui, s'inquiète de voir certains services hospitaliers réclamer plus d'internes alors que l'encadrement est insuffisant voire incompetent. « Notre défi c'est d'assurer une formation de qualité pour tous et partout. Cela fait grincer des dents quand je le dis mais il faut être conscient que la formation et l'encadrement n'est pas la même dans tous les services », souligne-t-il. L'interne de Tours ajoute : « Il faut toujours trouver l'équilibre entre le sur-étudiant et la sur-autonomie en stage ».

Au-delà de la qualité de l'encadrement, exercer en province est contraignant par des terrains de stage éloignés. Et ce désertification médicale ou non. Jean-Emmanuel nuance en pointant plutôt la désertification de moyens pour assurer aux internes des conditions de travail décentes. « Dans combien de villes n'y a-t-il pas

Un désert médical peut-il être attractif ?

La désertification médicale induit la question de l'attractivité des territoires. « Je suis arrivé dans un territoire où c'est difficile depuis plusieurs années. Que peut-on faire pour bouger les choses à notre petite échelle ? Notre situation face à la désertification médicale est un vrai casse-tête chinois mais c'est passionnant », fait valoir Jean-Emmanuel. À la question de l'attractivité médicale, il préfère le terme d'attractivité régionale. « Un médecin qui s'installe c'est une famille ou une future famille qui s'installe, avec un travail pour le conjoint, des écoles et d'autres médecins ! ».

Pourquoi Jean-Emmanuel a-t-il choisi Tours alors qu'il est Parisien ? Sa réponse au tac-au-tac : « Parce qu'il y a un gros centre de transplantation hépatique et une formation en chirurgie hépato-biliaire de qualité ! ». En plus du pôle d'excellence, la proximité géographique avec la capitale fut un autre point fort. « Je voulais voir autre chose sans être trop loin », précise-t-il. Président du Syndicat des Internes de la région Centre-Val de Loire, il souligne aussi la spécificité de cette région face à la désertification médicale et la bascule de l'établissement d'Orléans en CHU avec de nouveaux équipements, de nouveaux terrains de stage et de nouveaux internes. « On veut 150 nouveaux internes dans 3 ou 4 ans pour le nouveau CHU. Si on ne fait pas d'efforts pour les recruter, pour les former mais aussi pour les garder, on se retrouvera sans installation d'internes formé sur place, et sans installation d'internes formé dans une région jugée de l'extérieure peu attractive, contrairement à certaines zones comme Marseille ».



Bureau des internes de Tours 2022-2023

“ Un interne en médecine ne s'installera pas dans un endroit où il n'est pas passé. ”

d'internat ? Et quand il y en a un, quel est le ratio de places disponibles ? », interpelle-t-il. « Il faudrait faciliter davantage l'installation et le logement, je considère qu'il s'agit de décence quand on économise sur la main d'œuvre de l'interne », expose Jean-Emmanuel. « Comment fait-on pour bien travailler avec 90 heures par semaine si nos conditions de logement ne sont pas bonnes ? ». Même constat pour Marie-Aude : « À 26 ans on vit dans des bâtiments vétustes avec des sanitaires communs sans possibilité de se cuisiner des repas faute de plaque de cuisson ou de four fonctionnel... ».

Selon lui, l'un des leviers contre la désertification médicale est de faire découvrir aux internes le maximum de terrains de stage, « un interne en médecine ne s'installera pas dans un endroit où il n'est pas passé ». Passer dans des services différents, dans des villes ou régions différentes et ce dans de bonnes conditions de travail et d'encadrement bien sûr. « On retournera dans un endroit où l'on a eu de bonnes conditions et ces bonnes conditions c'est l'accueil, le logement et l'encadrement ». Mais Marie-Aude rappelle que ces déménagements incessants entre les régions peuvent également être épuisants et sources de mal-être « j'en suis à mon 5^{ème} déménagement en 2 ans, ça m'a permis de découvrir de très belles régions mais sur le plan personnel c'est très difficile de devoir recommencer à zéro tous les 6 mois dans une nouvelle équipe, une nouvelle spé, devoir se faire de nouvelles amitiés... Il n'y a aucune stabilité dans la vie d'un interne, nous sommes là uniquement de passage sans aucun point d'attache, c'est difficile moralement ». Pour Marie-Aude, la question de l'attractivité n'est pas celle d'une ville ou d'une région, mais celle de son épanouissement personnel qui passe aussi par une pratique qui lui ressemble « Je veux me réapproprier mon métier, je me suis donnée encore 5 ans. Si je ne suis pas heureuse dans mon exercice professionnel, alors je changerai sans hésiter... ».

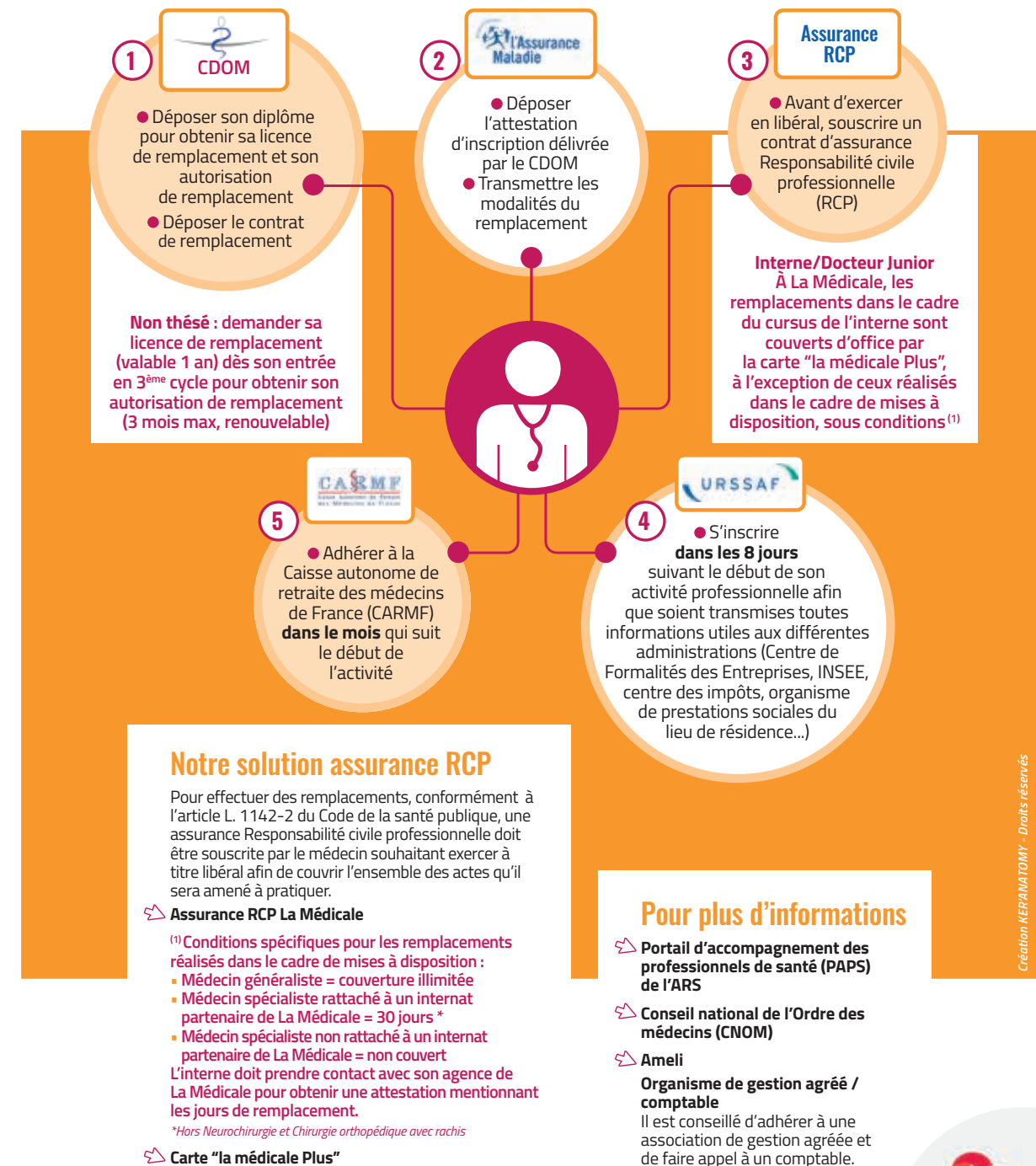
REPLACEMENTS

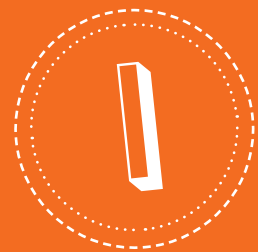
Les démarches administratives pour un remplacement sont un chemin semé d'acronymes : CDOM, RCP, CARMF, URSSAF... Pour vous y retrouver, l'ISNI vous a concocté cette fiche pratique en partenariat avec La Médicale.

FICHE PRATIQUE

1^{ÈRE} ACTIVITÉ

MÉDECIN REPLAÇANT Les démarches essentielles





INTERVIEW

ÊTRE RÉSERVISTE, C'EST EXERCER SON MÉTIER AUTREMENT

Matthieu Gérard est médecin urgentiste au CH du Mans. En parallèle de son exercice hospitalier, il est réserviste dans le Service de santé des armées (SSA) avec le grade de médecin en chef (colonel). En 2022, il est parti en opération extérieure au Tchad après le Mali en 2021. Il nous raconte l'exercice médical en conditions extrêmes.

INTERVIEW

ISNI.- Comment vous êtes-vous engagé dans la réserve du Service de santé des armées et pourquoi ce choix ?

Matthieu Gérard.- J'ai fait partie des derniers appelés à avoir effectué le service militaire obligatoire. J'ai servi en 2000 au sein de la Légion Étrangère, deux ans après le début de mon internat en MG. J'ai ensuite terminé l'internat en 2002 et passé ma thèse en 2004, ce qui était possible à l'époque. Dans la foulée, je me suis engagé en tant que réserviste au sein du service médical d'un régiment de l'armée de terre. Je me suis porté volontaire pour partir en opération extérieure (OPEX) en 2014. Être réserviste c'est exercer son métier autrement. La cohésion de groupe au sein de l'armée est aussi un moteur de motivation très fort. Se porter volontaire en OPEX répond aussi à une envie d'ailleurs et à une volonté de se confronter à des conditions exceptionnelles, que l'on ne rencontrerait jamais en France.

ISNI.- Comment faites-vous pour concilier votre carrière hospitalière et les missions en tant que réserviste ?

M.G.- Je suis affecté à l'antenne médicale du Mans, rattachée au 14^e centre médical des armées (CMA) de Tours. L'essentiel de mon activité en tant que médecin réserviste se déroule en France, au plus près des forces armées pour de la médecine de soins et d'aptitude. J'y travaille une trentaine de jours par an. Par ailleurs, je suis volontaire pour effectuer des opérations extérieures (OPEX) depuis 2014 avec une première mission à Djibouti, puis le Mali en 2021, le Tchad en 2022 et la Roumanie cette année, au cœur des Carpates dans le cadre de la mission Aigle de l'OTAN déclenchée en réaction à l'offensive russe en Ukraine.

ISNI.- Vous êtes parti en mission au Tchad en 2022 pendant 9 semaines. Étiez-vous le seul médecin ? Quel fut votre rôle ?

M.G.- Ma première mission au Tchad était d'assurer le soutien médical des militaires français présents et celui des militaires tchadiens dans le cadre de l'accord de coopération binationale. Ma seconde mission était l'aide médicale à la population. J'étais le seul médecin sur place avec une infirmière et des auxiliaires de santé locaux pour un effectif de 30 militaires français. L'effectif médical n'est pas déterminé seulement par l'effectif militaire à soutenir mais aussi par les conditions d'exercice. Notre poste de secours était en plein désert, isolé.

ISNI.- Quels furent les soins prodigués au Tchad ?

M.G.- Ce fut essentiellement des soins auprès de la population locale, notamment auprès des enfants, pour des maladies infectieuses et des brûlures étendues du troisième degré à cause d'accidents domestiques, des brûlures par gaz. En France, ces enfants auraient été pris en charge dans des services de grands brûlés. Au Tchad, je devais faire avec les moyens dont je disposais, ce qui



Mission Aigle, en Roumanie, septembre 2023

“ Se porter volontaire en OPEX répond aussi à une envie d'ailleurs et à une volonté de se confronter à des conditions exceptionnelles... ”



Évacuation lors de l'opération Barkhane au Mali en 2021

nécessitait de faire des choix parfois difficiles. La formation avant la mission permet de bien s'y préparer. De plus, si je devais commander du nouveau matériel médical, je devais prendre en compte les contraintes de la chaîne de ravitaillement sanitaire, dont le transport par voie aérienne, toutes les trois semaines environ, dépend de la disponibilité des avions et des conditions météorologiques.



“ Avant de partir en opération extérieure, nous suivons des formations supplémentaires qui nous préparent aux risques spécifiques de la mission. ”

Mali - 2021

L'ISNI.- Comment êtes-vous préparé avant de partir en mission ?

M.G.- Tous les réservistes du Service de santé des armées suivent une formation médicale initiale (FMIR). Nous suivons une seconde formation dite de milieu selon que l'on ait choisi de s'engager en médecine des forces comme c'est mon cas ou au sein des hôpitaux des armées. Avant de partir en opération extérieure, nous suivons des formations supplémentaires qui nous préparent aux risques spécifiques de la mission. Ces formations sont, par exemple, les gestes d'urgence en ambiance NRBC (nucléaire, radiologique, biologique et chimique), la collecte et la transfusion de sang total, la prise en charge du paludisme ou encore l'échographie d'urgence. Celle-ci est très utile en cas de traumatisme de guerre ou d'accident de la route pour s'assurer de l'absence d'un épanchement pleural par exemple.

L'ISNI.- Avez-vous déjà été confronté à une situation urgente en OPEX ?

M.G.- Oui, c'était au Mali, en 2021, lors d'un convoi logistique militaire. Le convoi logistique s'étirait sur une vingtaine de kilomètres pour s'assurer d'une distance de sécurité entre les véhicules en cas de mine antipersonnelle artisanale. Nous étions à des centaines de kilomètres de la base française de Gao dans le désert dans un environnement très hostile avec des conditions climatiques extrêmes. Deux blessés nécessitaient une évacuation sanitaire urgente. Après les soins de premiers secours et pendant la mise en condition des blessés, j'ai appelé le médecin régulateur militaire français par téléphone satellite qui a organisé l'évacuation médicale, en envoyant un hélicoptère militaire sanitaire prépositionné, lui-même escorté par un hélicoptère de combat, la manœuvre ayant été précédée du survol de la zone par un avion de chasse à très basse altitude...

L'ISNI.- Quels sont vos rapports avec les médecins militaires de « profession » ?

M.G.- Cela se passe très bien, nous faisons partie du même corps. D'ailleurs, il n'y a rien qui nous distingue au niveau de l'uniforme des médecins d'active, appellation des médecins militaires de métier.

Propos recueillis par Vanessa Pageot

COMMENT DEVENIR RÉSERVISTE ?

Environ 1100 médecins civils sont réservistes au Service de santé des armées (SSA) dont deux tiers au sein de la médecine des forces, le tiers restant au sein des hôpitaux d'instruction des armées ou d'autres organismes. Tous les médecins réservistes sont volontaires et perçoivent une solde. Ils signent un contrat d'engagement entre 1 et 5 ans renouvelable. Pendant cette période d'engagement, l'activité au sein du SSA est de 5 à 60 jours par an, plus en cas d'opérations extérieures. Matthieu Gérain s'organise en amont avec ses confrères afin de ne pas gêner l'organisation du service quand il part en missions (environ 9 semaines). Il utilise également son compte épargne temps. Sinon, il faut savoir que tout employeur est tenu de libérer son salarié réserviste 8 jours par an.

EN SAVOIR PLUS

Pour intégrer la réserve du SSA :

- Être reconnu médicalement apte par un médecin militaire ;
- Être en règle avec les obligations du service militaire (JAPD accomplie).

L'engagement à servir dans la réserve repose sur un contrat (ESR). La durée annuelle des activités va de 5 à 30 jours, en fonction des obligations professionnelles et familiales. La durée des opérations extérieures (volontariat) est de 5 semaines à 4 mois.

En savoir + sur le site Interarmées des Réserves Militaires



LES JEUX, C'EST UN MOMENT MAGIQUE



Philippe Le Van est médecin à l'Institut National du Sport de l'Expertise et de la Performance (INSEP) et chief medical officer de Paris 2024. Il répond aux questions du mag' de l'ISNI sur le rôle des internes pendant les Jeux, l'organisation médicale de la polyclinique du village olympique et paralympique (VOP) et son parcours.

L'ISNI.- L'équipe médicale des Jeux Olympiques de Paris est-elle déjà recrutée ? Quel sera le rôle des internes ?

Philippe Le Van.- Le recrutement fut ouvert en avril et mai 2023. L'équipe de volontaires est déjà complète. Nous avons beaucoup d'internes qui ont répondu présent. Les internes seront équipiers médicaux, chargés d'amener les athlètes, les membres des délégations ou toute autre personne accréditée à la polyclinique au sein du village olympique et paralympique ou à l'hôpital en fonction de la gravité de la blessure et du type de pathologie. Les internes connaissent très bien l'environnement médical et parlent anglais. Ils rassureront les patients, ce qui est très important car le stress est amplifié pendant les Jeux.

Quelle sera l'organisation médicale au niveau des hôpitaux parisiens ?

P.L.-V.- La polyclinique est un centre de santé, géré administrativement par l'AP-HP car Paris 2024 n'est pas une institution de santé et ne peut créer un centre de santé. La Loi Olympique a modifié le cadre législatif afin que l'on puisse avoir une pharmacie à usage interne (PUI) au sein de la polyclinique, ce qui n'est pas possible habituellement. Elle sera gérée par la pharmacienne de l'hôpital Bichat. L'accord de coopération avec l'AP-HP nous a permis de définir nos hôpitaux référents par population : pour les délégations et les athlètes, ce sera Bichat ; pour la famille olympique ce sera l'hôpital européen Georges Pompidou et pour les médias, Avicenne.

L'ISNI.- Quelle sera l'organisation en termes d'astreintes, de gardes et de congés pendant les Jeux Olympiques de Paris ?

P.L.-V.- Les plannings sont en cours. Certains ont déjà reçu leur lettre de mission. Nous avons beaucoup travaillé, et nous continuons de travailler avec le ministère de la Santé et avec la direction interministérielle Jeux olympiques et paralympiques



Légende...

“ Lors des trois dernières éditions des JOP d'été, excepté Tokyo pendant la Covid, on a recensé moins de 400 passages aux urgences pendant toute la durée des Jeux. ”

(DIJOP). Nous avons aussi travaillé avec les responsables du SAMU de Paris, Pierre Carli, puis avec son successeur, Frédéric Adnet. Mais il faut savoir que les passages aux urgences, pendant les JO, ne sont pas si nombreux. Lors des trois dernières éditions des JOP d'été, excepté Tokyo pendant la Covid, on a recensé moins de 400 passages aux ur-

gences pendant toute la durée des Jeux, tous publics confondus, athlètes, collaborateurs, volontaires et spectateurs.

L'ISNI.- Quels seront les équipements au sein de la polyclinique ?

P.L.-V.- Il y aura deux IRM mobiles loués pour l'occasion essentiellement pour l'appareil locomoteurs, gérés par des radiologues spécialisés. On aura, évidemment, de la radio, de la cardio, de la gynéco, de la psychologie aussi car on connaît aussi la pression qui existe sur les sportifs. On a eu dernièrement des athlètes comme Simone Biles qui a déclaré forfait lors des derniers JO.



L'ISNI.- Cet accompagnement psychologique est-il nouveau ?

P.L.-V.- Oui, c'est vraiment une demande forte du CIO. Les membres du CIO viendront eux-mêmes avec des équipes qu'ils appellent welfare officer pour être à l'écoute des athlètes ou des encadrants, notamment lors de situations psychologiquement éprouvantes.

L'ISNI.- En termes de soins et d'urgence médicale, l'ancien médecin-chef des JO 2010 de Vancouver, le Dr Jack Taunton, a déclaré : « Vous devez être prêt à traiter tout et n'importe quoi ». Est-ce vraiment le cas ?

P.L.-V.- C'est le cas, il y a de tout : j'ai annoncé à des athlètes qu'elles étaient enceintes avant qu'elles ne gagnent une médaille ! Je me rappelle aussi aux JOP de Rio, lors d'un saut de cheval en gymnastique d'une fracture ouverte avec une jambe à 90° par rapport à son axe normal... À Pékin, j'ai été témoin d'un décollement de rétine d'un encadrant qui ne pouvait plus prendre son avion de retour.

L'ISNI.- Quelles sont les disciplines qui exposent le plus à des risques de blessure ?

P.L.-V.- Une étude parue dans le *British Journal of Sports Medicine*¹ a classé les disciplines sportives les plus dangereuses lors des Jeux Olympiques 2016 de Rio. En tête, on retrouve le BMX, la boxe et le VTT. Mais il existe d'autres disciplines où les accidents sont rares mais potentiellement très dangereux comme en voile. C'est pourquoi nous avons organisé, l'été dernier à Marseille, un test event avec les meilleurs athlètes en voile olympique. Ça s'est très bien passé et cela nous permet d'être organisés le jour de la compétition car l'extraction en mer d'un athlète blessé est très délicate.

L'ISNI.- Les JOP sont aussi l'occasion pour certaines délégations de bénéficier de soins de qualité. Est-ce que cela fait partie des soins médicaux à anticiper ?

P.L.-V.- Oui, car on sait qu'il y a beaucoup de pays qui n'ont pas accès aux mêmes soins que chez nous et les Jeux sont l'occasion pour les athlètes ou pour la délégation de bénéficier de ces soins. Il y aura une priorisation des soins pour les athlètes, classée en « AA », mais on gardera des créneaux pour les membres des délégations, peut-être lors des premiers jours avant que les Jeux ne commencent.

L'ISNI.- Comment êtes-vous arrivé dans l'équipe médicale des JO ?

P.L.-V.- J'étais un fan de sport. J'ai fait médecine du sport puis j'ai pu rentrer à l'INSEP comme médecin vacataire. J'ai fait mes premiers Jeux à Barcelone en 1992. Depuis les Jeux de Vancouver en 2010 je suis directeur de la commission médicale du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Je suis toujours à l'INSEP mais 2024 sont mes derniers Jeux. Je passe la main.

Quel regard portez-vous sur les Jeux Olympiques et Paralympiques ?

P.L.-V.- Les Jeux, c'est un moment magique. Il y a un côté extraordinaire, au vrai sens du terme. Après, il ne faut pas être naïf.

Que conseilleriez-vous à un interne qui souhaiterait faire les Jeux en tant que médecin ?

P.L.-V.- Il y a une FST, géré par le Pr Patricia Thoreux et tous les ans, il y a des postes qui sont ouverts à la médecine du sport : à l'INSEP, à Clairefontaine dans le centre du football, à Jean Verdier et un peu partout en France. C'est un bon début avant d'intégrer la famille olympique.

Propos recueillis par Vanessa Pageot

LES DISCIPLINES OÙ LE RISQUE DE BLESSURE EST LE PLUS ÉLEVÉ

38 % EN BMX

30 % EN BOXE

24 % EN VTT

24 % EN TAEKWONDO

En bas du tableau, les disciplines les moins risquées sont : le slalom en canoë, le tir et l'aviron.

© virtosmedia, 123RF Free Images

1. <https://bjsm.bmj.com/content/51/17/1265>

eurofins

Biologie Médicale

Entrepreneur et Biologiste, créons ensemble votre avenir

Par Marie-Laure GILLARDIE,

Présidente Eurofins BioMed Poitou-Charentes-Limousin

La création d'un laboratoire de biologie médicale représente un véritable défi professionnel autour de plusieurs corps de métiers. Le biologiste médical Président en est le chef d'orchestre. Il peut compter sur l'ensemble de son équipe, multidisciplinaire (chef de projet, juriste, architecte, qualificateur, biologistes, etc.).

Le président d'une SELAS en cours de création doit dans un premier temps mettre à profit ses compétences organisationnelles et managériales car les sujets sont nombreux et variés. Être président sous-entend de prendre part aux décisions de toutes les branches professionnelles impliquées dans le projet. Comme dans tout projet de création, tout évolue très vite et l'adaptabilité est une qualité indispensable !

Dans l'équipe qui accompagne le président, le chef de projet joue un rôle clé. C'est lui qui assure le support entre les différents corps de métiers et le président. Il doit être très organisé et impliqué. Généralement issu d'une école de commerce ou d'ingénieurs, le chef de projet doit avoir acquis une expérience dans la coordination d'équipes et d'activités multi-spécialités.

Durant les premières étapes, le président et son chef de projet travaillent avec les agents immobiliers locaux afin de trouver le lieu idéal pour y implanter le plateau technique principal de la SELAS, qui sera également le siège social de la société.

Une fois cette étape finalisée le service juridique prend le relais pour entamer les démarches de création de la société (rédaction des statuts, demande d'immatriculation de la société, etc.). En parallèle, le président travaille avec l'équipe support pour constituer le dossier de demande d'ouverture de la SELAS auprès de l'Agence Régionale de Santé.

Dans le même temps, il est en lien avec les architectes pour réaliser les plans du futur laboratoire.

Enfin, il faut équiper le laboratoire. Pour cela, le président et le chef de projet établissent la liste des automates à installer et décident du niveau de spécialisation du laboratoire. Ensemble, ils réalisent le plan de l'emplacement exact des automates choisis

sur le plateau technique. Ce plan sera indispensable pour l'architecte chargé des travaux afin de positionner les réseaux d'eau et d'électricité.

Bien évidemment, le nouveau laboratoire devra être accrédité et pour cela, les équipes se mettent au travail sur la qualité dès le démarrage, avec le support des équipes des SELAS déjà existantes.

Pour le recrutement des équipes, la date d'ouverture du laboratoire au public déterminera le plan de recrutement. Lorsque ce dernier est défini, le service RH apporte son soutien afin d'identifier et de sélectionner les futures équipes de techniciens, de préleveurs et de secrétaires. En parallèle, le président met en place l'équipe de Direction composée notamment des biologistes médicaux, qui prennent part aux décisions organisationnelles et managent les équipes opérationnelles. Chaque biologiste peut également prendre en charge le développement de la SELAS sur certains projets spécifiques (informatique, qualité, RH, etc.), selon ses appétences.

Rejoindre un jeune laboratoire offre aux biologistes un large éventail de choix quant à leur future activité, notamment sur le plateau technique.

La création d'une SELAS en Biologie Médicale est un projet passionnant et stimulant. Il requiert de chacun de ses membres une forte implication, de l'organisation ainsi qu'un esprit audacieux et innovant. Il permet au biologiste de développer notamment ses compétences en gestion de projets et d'équipes.

La force de l'équipe réside dans l'expertise de chacun, et leur complémentarité. Une très bonne coordination par le Président et ses confrères biologistes est essentielle et permet d'atteindre les objectifs clairement définis : la création complète d'un laboratoire, sa mise en route et sa montée en puissance, en proposant dès le départ une offre de proximité, innovante, et au service de nos patients.

Avec plus de 62 000 collaborateurs dans 61 pays, Eurofins fournit des prestations d'analyses aux industries pharmaceutiques, agroalimentaires et dans le domaine de l'environnement. À la pointe des derniers développements en biotechnologie, en très forte croissance et leader dans son domaine d'activité, Eurofins est une société dynamique et ambitieuse qui a pour objectif de proposer des services toujours plus innovants.

Rejoindre Eurofins c'est démarrer une expérience riche en challenges pour une carrière prometteuse.

OUR WORLD NEEDS YOU

CONTACT : Alexandre Talon, Talent Acquisition Manager - Mail : Alexandre.Talon@biologie.eurofinseu.com

POUR EN SAVOIR+ : <https://careers.eurofins.com/fr>



“VIDAL Mobile me permet de diminuer le risque iatrogène en prenant en compte toutes les données du médicament en un coup d’œil.”

Au cœur de la médecine, dans l'urgence des situations, Alexis raconte comment **VIDAL Mobile** optimise sa prise de décision

Interne aux urgences, Alexis jongle quotidiennement avec la pression et les décisions médicales complexes. Découvrez comment VIDAL Mobile s'impose comme son allié infailible pour des choix de santé éclairés et des vies sauvées.

Le pouvoir de l'enquête médicamenteuse en situation d'urgence

“Dans mon travail aux urgences, je constate que 10 à 20 % des patients arrivent avec des complications liées à des effets indésirables de médicaments.

VIDAL Mobile est un atout précieux pour enquêter sur ces cas. L'application me permet de déterminer quels médicaments sont à l'origine des problèmes. Cela réduit les admissions en réanimation dues à la iatrogénie médicamenteuse.”

Téléchargez gratuitement VIDAL Mobile :

- Monographies/Fiches DCI
- 185 recos thérapeutiques
- Analyse d'ordonnance
- Formations médicales





Le cas d’une patiente post-transplantation cardiaque

“Une situation critique s’est présentée lors d’un suivi post-transplantation cardiaque. Alors que la patiente était sous traitements immunosuppresseurs, prophylactiques et antidépresseurs, elle a développé une anomalie du rythme cardiaque. En utilisant VIDAL Mobile, je me suis rendu compte que l’association de plusieurs médicaments avait allongé le QT et gêné la repolarisation du coeur. En ajustant rapidement le traitement, nous avons pu éviter une complication cardiaque sévère et potentiellement mortelle.”

Pour les cas “inédits”

“Pour les cas moins familiers comme les infections fongiques cutanées, je gagne du temps en consultant les traitements via les VIDAL Recos. La fonction Tox’in est une autre pépite. Face à des scénarios impliquant des substances dangereuses, elle m’offre une expertise instantanée.”



Alexis Marouk, Interne en médecine aux urgences

“J’ai découvert que la recherche d’interactions médicamenteuses dans VIDAL Mobile est particulièrement précieuse.”

“Au sein de l’hôpital, les patients présentent souvent des poly-pathologies, et la gestion des interactions entre les médicaments est complexe. Avec des milliers de médicaments disponibles, il est impossible de tout connaître. VIDAL Mobile m’aide à détecter des interactions auxquelles je n’aurais pas forcément pensé. Cela renforce la sécurité de mes prescriptions et me permet d’adapter les traitements en conséquence.”

Dans des contrées lointaines, au cœur de l’Océan Indien, entre le continent Africain et Madagascar, la petite île de Mayotte est l’habitat de notre petite tortue, dans un des plus beaux lagons du monde.

Sur cette île, vivent également une population d’humains accueillants, riche par ses traditions et sa culture. Dotée d’une super structure de soins, moderne et ambitieuse, l’Île de Mayotte et son Centre Hospitalier recherchent des médecins généralistes et des médecins spécialistes pour une aventure professionnelle et humaine.



LE CENTRE HOSPITALIER DE MAYOTTE

Le CHM en est l’offre de soin principale avec 416 lits de médecine, de chirurgie, d’obstétrique et de psychiatrie et emploie 3000 personnes, dont 370 médecins et accueille 30 internes à chaque semestre.

CHM
CENTRE HOSPITALIER DE MAYOTTE

► MÉDECINS PÉDIATRES
pour le service de réanimation et de médecine néonatale du CHM, exerce une activité de niveau 3 avec environ 800 entrées annuelles. Il prend en charge les grands prématurés à partir de 25 SA. Il dispose de 9 respirateurs, de 12 appareils CPAP, de 2 appareils d’hypothermie contrôlée, de deux appareils d’EEG d’amplitude, de 2 appareils d’échographie et d’une station Monoxyde d’azote (NO). Équipe jeune, dynamique, soudée, pluridisciplinaire.

PROFIL : Docteur en médecine, avec un DES en pédiatrie, vous êtes obligatoirement inscrit(e) au Conseil National de l’Ordre des Médecins en France. Vous disposez d’une licence de remplacement.

► MÉDECINS PSYCHIATRES ET PÉDOPSYCHIATRES
pour le Pôle de Santé Mentale SAME a été créé en janvier 2022 comportant le service de psychiatrie adultes (CMP répartis sur le territoire, Hospitalisation Complète, Équipe Mobile de péri-crise, UCSA) et celui de pédopsychiatrie : les CMP enfants (répartis sur le territoire : Mamoudzou, Petite-Terre, Bandréli, Mstamgamouji).

PROFIL : Docteur en médecine, avec un DESC en Psychiatrie de l’enfant et l’adolescent, vous êtes obligatoirement diplômé(e) en France ou zone Europe, inscrit(e) ou inscriptible à l’Ordre des médecins français.

► MÉDECINS URGENTISTES
pour le pôle URSEC du Centre Hospitalier de Mayotte comprend 4 services, les Urgences, la Réanimation Polyvalente, le SAMU-SMUR et la médecine légale. Nous disposons de matériel biomédical de pointe. L’hôpital est équipé d’un caisson hyperbare, une IRM, un scanner de dernière génération qui fonctionne 24h/24.

PROFIL : Docteur en médecine avec CAMU, DESC et DES de médecine d’urgences inscrit au Conseil National de l’Ordre des Médecins en France ou vous pouvez l’être.

► MÉDECINS CARDIOLOGUES
pour une activité de consultations externes et d’avis intra-hospitaliers. Une ouverture de lits dédiée à la cardiologie est actuellement en cours. Les consultations sont triées en amont et concernent principalement des cardiopathies valvulaires (RAA) et cardiopathie dilatée d’étiologie mixte, parfois très évoluées. Le matériel est récent (échographie, épreuve d’effort, coroscaner, holter, MAPA). Le plateau technique interventionnel se trouve à la Réunion avec prochainement un projet d’ouverture sur Mayotte. La cardiopédiatrie est assurée par les pédiatres et des missions ponctuelles.

PROFIL : Docteur en médecine, avec un DES en Cardiologie, vous êtes obligatoirement inscrit(e) au Conseil National de l’Ordre des Médecins en France. Vous disposez d’une licence de remplacement. Vous aurez également la possibilité de devenir PH.

► MÉDECIN HAD
pour Pôle de Médecine (MEDE) à Mamoudzou. Activité clinique riche et atypique avec un travail régulier en habitat informel et en synergie avec L’Équipe Mobile d’Accompagnement de Soins Palliatifs (EMASP) et avec l’ensemble des services du CHM.

PROFIL : Docteur en médecine, avec un DES Médecine Générale ou autre Spécialité, vous êtes inscrit(e) obligatoirement au Conseil National de l’Ordre des Médecins en France.

Expérience en douleur et/ou soins palliatifs, plaies et cicatrisation, éducation thérapeutique, en gériatrie, en pédiatrie serait un plus !

Rejoignez des équipes de soins dynamiques et sympathiques !





Vous recherchez un poste où vous pouvez allier des conditions de travail agréables et une vie personnelle préservée ?

Envoyer CV, lettre de motivation, diplômes et attestation d’inscription au Conseil de l’Ordre, à May’Santé Recrutement : agencepm@chmayotte.fr
Tél. : 02 69 66 58 18

ou déposer votre CV ici : <https://ch-mayotte-mamoudzou.mstaff.co>

TOUT STATUT ENVISAGEABLE
PH contractuel, mutation et mise à disposition possibles et même CDI.
Rémunération attractive et plein d’avantages !

AVANTAGES PHC

- Billet d’avion aller-retour pour tout contrat honoré.
- Mise à disposition d’un logement pour 3 mois pour les CDD de moins de 1 an et 6 mois pour les CDD de 1 an et plus.
- Un véhicule de fonction pendant 3 mois.

AVANTAGES PH

- Billet d’avion aller-retour pour tout contrat honoré.
- Mise à disposition d’un logement et d’un véhicule pendant 3 mois.
- Prime PECH (pour ceux qui préparent le concours).
- Indemnité particulière d’exercice (engagement de 2 ans).
- Indemnité de changement de résidence.
- Indemnité de service public exclusif.



VILLE DE FRESNES (94)

Située à 12 km de Paris, dans le département du Val de Marne, la Ville de Fresnes (28 000 habitants) œuvre avec cœur pour pérenniser et développer un service public de qualité en direction de sa population. Fresnes ambitionne d'associer ses citoyens dans ses projets de transformation afin d'accompagner sa transition écologique. Ainsi, les élus et l'équipe de direction générale impulsent des actions de modernisation de fonctionnement pour tendre vers une amélioration continue.

C'est dans ce contexte dynamique que le Centre Municipal de Santé qui comprend 4 généralistes, service de radiologie échographie, différentes spécialités médicales et paramédicales, équipé d'appareils d'imagerie médicale numérique de dernière génération.

RECHERCHE TROIS PRATICIENS :

- UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE (F/H)
- UN RHUMATOLOGUE (F/H)
- UN DERMATOLOGUE (F/H)



PROFIL :
Inscription au tableau de l'Ordre des médecins.
Vous êtes réactif (ive), organisé (e), patient (e), méticuleux (euse), disponible et à l'écoute de vos patients.
Vous êtes un (e) excellent (e) communicant (e) et vous faites preuve d'empathie.

Intéressé (e) ? Envoyez-nous CV et lettre de motivation à l'adresse mail : recrutement@fresnes94.fr



RECRUTE UN/UNE MÉDECIN MPR en CDI ou CDD temps plein

L'Institut Robert Merle d'Aubigné est un établissement de SMR privé à but non lucratif (loi 1901) à Valenton (94), spécialisé dans la rééducation de l'appareil locomoteur, il est reconnu **Centre ressources en matière de consolidation osseuse, d'appareillage et de rééducation des patients amputés.**

CONSTITUÉ DE DEUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Rééducation fonctionnelle pour la prise en charge en ortho-traumatologie.
- Rééducation-appareillage pour la prise en charge des patients amputés.

L'Institut propose des prises en charge en **Hospitalisation Conventionnelle et en Hôpital de Jour.**

- Un pôle d'hospitalisation conventionnelle de 150 lits.
- Un pôle ambulatoire de 40 places HDJ.

CONTACT : direction@irma-valenton.fr / b.lavard@irma-valenton.fr

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

- Équipe pluridisciplinaire avec 10 médecins MPR, 1 gériatre et 1 médecin généraliste spécialisé dans la prise en charge du pied diabétique à risque, 2 postes d'internes de DES MPR, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, EAPAS, orthoprothésistes, psychomotricienne, psychologue, IDE ressource douleur, hypnothérapeute, assistantes sociales, IDE-AS, un ingénieur de biomécanique.
- Plateau technique de rééducation-réadaptation complet avec salle de kinésithérapie, ergothérapie, une balnéothérapie et une piscine, un gymnase et un parcours extérieur avec atelier d'hortithérapie.
- Plateau technique spécialisé avec isocinétisme, thérapie miroir, simulateur de conduite, salle d'AQM, atelier intégré d'appareillage, 1 imprimante 3D.

DÉTAILS DU POSTE

- Activité clinique en HC 15 lits / Activité clinique HDJ de consultation et suivi.
- Activité de recherche.
- Astreinte.

CONDITIONS D'EMPLOI

38 heures heb. (Lundi au vendredi), Statut cadre (18 RTT et 33 congés) + mutuelle d'entreprise + restaurant d'entreprise + parking gratuit + accès gymnase et piscine de l'établissement (hors horaire de travail).

RÉMUNÉRATION CCN 51 / FEHAP :

- Débutant rémunération à partir de 100 000 euros bruts (en incluant les éléments variables).
- Médecins plus expérimentés : + Prime de technicité (cadre) et d'ancienneté selon l'expérience acquise.



HÔPITAL D'INSTRUCTION DES ARMÉES PERCY (CLAMART 92) CHERCHE

Cardiologue pour contrat à temps plein.



CONTACT
Henri BROUSTET, Médecin Chef des services
01 41 46 62 40 - 06 20 28 07 94 - henri.broustet@intradef.gouv.fr



PROFIL
Interne en fin de cursus, Dr junior ou chef de clinique thésé, ou PH, pour poste de Praticien Hospitalier sous contrat dans le service de cardiologie de l'HIA Percy à Clamart (92).



Service de cardiologie comprenant 8 lits d'USIC et 14 lits de cardiologie conventionnelle, accueillant les patients militaires et civils, adossé à un hôpital de 300 lits au sein du bassin de vie des Hauts-de-Seine.

Le service prend en charge les urgences coronaires et rythmologiques. Il est accrédité en cardiologie interventionnelle : coronarographie et angioplastie coronaire 24h/24, rythmologie interventionnelle (stimulateur-resynchronisateur et défibrillateurs implantables, électrophysiologie et ablation complexes).

La pathologie cardiaque générale est également prise en charge : insuffisance cardiaque, valvulopathies, pathologie vasculaire.

Le plateau technique est équipé en écho trans-thoracique et ETO (Vivid E95), écho de stress, écho doppler vasculaire, écho d'effort, épreuve d'effort, V02 max, tilt test. Coro scanner et IRM cardiaque.

Le profil recherché est celui d'un(e) interne thésé(e) ou cardiologue inscrit(e) au conseil de l'Ordre, formé(e) et autonome en échographie cardiaque et ayant de solides connaissances en cardiologie générale. Exercice hospitalier au plateau technique et en salle avec 3 à 5 gardes par mois. Le statut militaire comprend le droit à 9 semaines de congés/an. Possibilité d'inscription en libéral en secteur 2 en fin de contrat. Possibilité selon statut de prime à l'engagement.

L'équipe de cardiologie est dynamique, avec 8 praticiens hospitaliers et des internes civils et militaires, au carrefour d'un hôpital d'instruction des armées polyvalent : médecine, pneumologie, hématologie gastro entérologie, spécialités chirurgicales, poly traumatisés, réanimation, brûlés.



L'Association AURORE, CSAPA Aurore -75 recrute : UN.E MÉDECIN GÉNÉRALISTE / ADDICTOLOGUE

H/F en CDI 1/2 ETP
Pour son Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), au site : « EGO », Paris 18^{ème}

CONTRAT : CDI (Nombre d'heures à définir, selon disponibilité). Poste à pourvoir à partir d'octobre 2023.

MERCI D'ADRESSER VOTRE CANDIDATURE À :
M. Léon GOMBEROFF, Directeur
Tél. : 01 53 09 99 49
l.gomberoff@aurore.asso.fr



À PROPOS DE NOUS
Situé à 75018 Paris 18^{ème} le CSAPA Aurore 75 EGO a pour objectif de favoriser l'accès aux soins et aux droits des personnes ayant une ou des addictions en général et aux usagers de drogues du nord est Parisien en particulier ; afin de les accompagner vers une amélioration de leur état de santé et réduire la fracture entre les consommateurs des produits psychoactifs et la cité. L'empowerment, la transdisciplinarité des équipes et la santé communautaire sont trois principes essentiels et historiques de son action.

MISSIONS
Motivé par le travail en équipe pluridisciplinaire, le médecin :
• Participe aux missions d'un CSAPA auprès de personnes confrontées à une problématique addictive (substances psychoactives licites ou illicites et addictions sans produit).
• S'implique dans le projet de soin des patients, en prenant en considération les comorbidités associées.
• Assure un accompagnement médical global incluant la prescription et le suivi des traitements de substitution si nécessaire.
• Organise la coordination des soins avec les collègues du CSAPA (IDE, travailleurs sociaux, psychologues, éducateurs, psychiatre...) et les partenaires concernés.
• Contribue à la dynamique institutionnelle, à la réflexion et à la conduite de projets.
• Contribue au renforcement des coopérations et à l'ouverture du CSAPA sur l'environnement.

PROFIL
• Médecin diplômé.
• Sensibilité aux problématiques de santé caractéristiques des publics vivant dans des conditions précaires.
• Intérêt pour le travail en équipe pluridisciplinaire.
• Maîtrise de l'outil informatique.

À NOTER
Le médecin pourra bénéficier de l'appui de collègues addictologues expérimentés.



L'équipe d'Anesthésie Médecine Péri Opératoire du Centre Hospitalier Sud Francilien à Corbeil-Essonnes cherche de nouveaux collègues

Anesthésiste PH ou Contractuel

- Praticien hospitalier OU
- Praticien contractuel, Assistant spécialiste (Possibilité de monter un dossier de poste partagé / Inscrits à l'Ordre des médecins)

Activité variée et polyvalente au CHSF dans un bloc opératoire moderne lumineux et bien équipé, nombreuses spécialités : Gynécologie, orthopédie, viscéral, urologie, ORL (dont cancérologie lourde avec lambeau et pédiatrie > 1 an, jet ventilation), chirurgie robotique, vasculaire, cardiologie interventionnelle, rythmologie, imagerie interventionnelle, activité ambulatoire (endoscopie, PMA, IVG...).

Recours fréquent à l'ALR anesthésique et analgésique. Hypnose (plusieurs IADEs et MAR formés) Anesthésie obstétricale : Maternité niveau III, 4800 accouchements/an, 2 MAR + 1 IADE 24h/24 + 1 interne en garde.

Unité d'accès vasculaires : PAC, picclines, midlines, KTC. Petite activité d'USC chirurgicale en SSPI. Consultations pré anesthésiques programmées (20 min en conventionnel et obstétrique, 15 min en ambulatoire) et urgentes, médecine péri opératoire.

Unité Douleur CETD : Douleur aiguë post opératoire et douleur chronique. Hypnose. Auriculothérapie. Projet institutionnel de développer la chirurgie pédiatrique de centre de proximité à centre spécialisé dans les 2 ans à venir. Staff hebdomadaire pour discussion des dossiers complexes. 6 internes dont 3 postes de DESAR (1 Doc Junior, 1 approfondissement, 1 socle).

Activité Recherche possible : Partenariat du service avec labo IBISC (univ Evry Paris Saclay) orientation IA/réalité virtuelle. Lien CHSF/Génopôle. Unité de recherche clinique du CHSF active et aidante (mise à disposition de TEC, conventions, administratif). Service inscrit dans le Réseau Recherche de la SFAR.

Conditions d'exercice attractives : Équipe jeune dynamique, ambiance familiale. Obligations de service à 44h hebdomadaires, TTA bien rémunéré au-delà des 44h.

Gardes : 3 lignes de garde (2 maternité + 1 bloc) + 1 interne + 2 IADE (1 maternité + 1 bloc). Deux demies-journées de temps non clinique par mois avec possibilité d'1 DU par an payé par le CHSF (budget formation continue). Hôpital récent (2012), sur les axes routiers N104/A6/N7, gare RER D à 10 minutes à pieds.

LES CANDIDATURES SONT À ADRESSER
Au Docteur Valérie CAUDWELL, Présidente de la CME du CHSF - À Monsieur Antoine VALLAURI, Directeur des Affaires Médicales du CHSF et à Madame Véronique KIENTZ, Adjointe au Directeur des Affaires Médicales : valerie.caudwell@chsf.fr / antoine.vallauri@chsf.fr / veronique.kientz@chsf.fr

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, S'ADRESSER
au Docteur Luc RIGONNOT, Chef de service de gynécologie obstétrique : luc.rigonnot@chsf.fr



Venez bifurquer au Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis !

Travailler pour la Seine-Saint-Denis, c'est accueillir et répondre aux besoins des personnes, quels que soient leur âge, leur situation... C'est apporter des solutions concrètes, être au service des autres et c'est innover pour réinventer avec les agents et les usagers nos manières de travailler.

Chacune de nos missions a du sens, nous accompagnons, nous changeons le regard et nous transformons positivement le territoire.

Le Département est pleinement engagé en faveur de l'accessibilité aux soins pour toutes et tous. Vous souhaitez vous investir au cœur des politiques départementales dans le champs de la santé au travers des missions riches et variées. Rejoignez nos équipes pluridisciplinaires dans un environnement de travail stimulant et retrouvez un équilibre professionnel.

Nos +++ CDD 3 ans, temps plein ou temps partiel, vacation. Rémunération attractive.

Intégrer le Département, c'est :

- Être acteur de son parcours professionnel et bénéficier de formidables possibilités d'évolution.
- Des conditions de travail adaptées à votre rythme personnel (choix du cycle de travail, télétravail, régime de RTT souple).
- Bénéficier d'un large panel d'avantages (accès à une flotte de vélo électrique, accès à des activités sportives et billetterie à tarifs avantageux...).

Le Département est ouvert à la diversité et facilite l'accueil et l'intégration des personnes en situation de handicap.

Le Département recrute des médecins pour

- Sa politique de protection maternelle et infantile : un médecin de protection infantile ; un médecin en promotion de la santé sexuelle ; un médecin empathie 93.
- La santé des personnes en situation de handicap : un médecin évaluateur du handicap.
- Sa politique de prévention et promotion de la santé : un médecin spécialisé en maladies infectieuses ; un dentiste vacataire.
- La santé de ses agents : un médecin du travail.

La santé des tout-petits : un pédiatre et un médecin référent du service des crèches.

ENGAGÉ·E·S POUR
seine saint denis
LE DÉPARTEMENT



CONTACT
Christine Nguyen
chnguyen@seinesaintdenis.fr



La maternité des Lilas est un établissement privé à but non lucratif, géré par l'association Naissance.

- C'est une maternité de niveau 1** avec 1400 accouchements par an, elle dispose de 4 salles de naissance (dont une avec baignoire), 1 bloc opératoire, 1 salle de surveillance post-interventionnelle, 1 salle double de pré-travail, 1 unité Kangourou de 6 lits et 28 lits d'hospitalisation.
- La maternité des Lilas** regroupe un panel d'activités dédiées à la naissance, allant de la préparation à la naissance adaptée à chaque parturiente en passant par les divers types de salles d'accouchement, jusqu'à la sortie à domicile.
- C'est un établissement à taille humaine** connu pour son orientation physiologique ainsi que le respect des droits des femmes et de l'enfant, qui ne cesse de se battre pour faire vivre et perpétuer ses valeurs depuis plus de 60 ans.

Rémunération 190.58 € par astreinte de 12h + indemnisation majorée en cas de déplacement.

- Possibilité de dormir sur place.
- Une journée d'intégration rémunérée sera prévue.

CANDIDATURE À ADRESSER À :
Vincencius PROGAM
 Responsable Ressources Humaines
 Tél. : 01 49 72 64 87
 Mail : v.progam@maternite-des-lilas.com

NOUS RECHERCHONS DES INTERNES EN MÉDECINE
 pour **assurer des astreintes d'aide-opératoire**
 de 12h ou 24h pour les césariennes.



Vous souhaitez exercer avec un statut salarié tout en ayant une rémunération motivante au prorata du chiffre d'affaires

RECRUTE DERMATOLOGUE, ORL, OPHTALMO, PHLÉBOLOGUE EN SALARIAT
 (rémunération 40% du CA)
 PARIS 15^{ème}

Centre de Santé Saint-Jacques
 ASSOCIATION HÔPITAL SAINT-JACQUES

Le centre de santé Saint-Jacques propose des consultations médicales **pluridisciplinaires** avec 56 praticiens généralistes et spécialistes.

Ce pôle médical comporte de nombreuses spécialités :
 médecine générale, homéopathie, acupuncture, allergologie, cardiologie, dermatologie, gynécologie, ophtalmologie, ORL, pédiatrie, phlébologie, psychiatrie, urologie.

Nous mettons à votre disposition un plateau technique performant (échodoppler, échographie cardiaque, ECG, ostéodensitomètre, plateau ORL, polygraphie du sommeil...).

Les médecins du centre de santé sont accompagnés par un secrétariat médical qui prend en charge l'accueil, la gestion de l'agenda Doctolib et la facturation.

De plus, des staffs mensuels sont organisés et permettent un partage d'expérience et une formation continue.

Temps de travail en CDI avec possibilité d'aménagement de vos horaires en fonction de vos contraintes.

Rémunération et avantages du salarié cadre : 40% du CA réalisé + 1 mois CP + mutuelle d'entreprise + Responsabilité civile professionnelle + formations.

Contact Directeur ✉ p.delforge@hopital-stjacques.com ☎ 06.79.09.81.17



Gennevilliers
 LAUDACE D'UNE VILLE POPULAIRE

RECHERCHE

CARDIOLOGUES
 Possibilité d'effectuer les échographies cardiaques

CONTACT : Nicolas GARNIER, Responsable pôle RH
 ✉ nicolas.garnier@ville-gennevilliers.fr
 ☎ 01 40 85 66 55

LA DIRECTION MUNICIPALE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION DE GENNEVILLIERS

Notre structure publique de soins de plus de 4000 m² est située à Gennevilliers, à 15 min de Paris (métro 13, RER C et Tramway T1 à proximité).

La direction est composée de deux centres de santé, d'un espace santé jeunes, de deux centres de protection maternelle et infantile, d'un centre de santé sexuelle, et d'un SIAD.

Contrat salarié, de 1 jours à 5 jours par semaine, horaires à choisir, modulables.

AVANTAGES

- 18 jours de RTT selon contrat.
- Rémunération attractive avec 13^{ème} mois + temps administratif médical rémunéré.
- Gestion administrative (planning, comptabilité, prise de rdv Doctolib) gérée par du personnel qualifié et dynamique, ce qui vous permettra de vous concentrer sur votre activité médicale.
- Participation mutuelle et prévoyance.
- Restauration collective.

Diplôme français ou européen, avec inscription à l'Ordre exigée.




Gennevilliers
 LAUDACE D'UNE VILLE POPULAIRE

RECHERCHE

GYNÉCOLOGUES
 Possibilité d'effectuer les échographies obstétricales

CONTACT : Nicolas GARNIER, Responsable pôle RH
 ✉ nicolas.garnier@ville-gennevilliers.fr
 ☎ 01 40 85 66 55

LA DIRECTION MUNICIPALE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION DE GENNEVILLIERS

Notre structure publique de soins de plus de 4000 m² est située à Gennevilliers, à 15 min de Paris (métro 13, RER C et Tramway T1 à proximité).

La direction est composée de deux centres de santé, d'un espace santé jeunes, de deux centres de protection maternelle et infantile, d'un centre de santé sexuelle, et d'un SIAD.

Contrat salarié, de 1 jours à 5 jours par semaine, horaires à choisir, modulables.

AVANTAGES

- 18 jours de RTT selon contrat.
- Rémunération attractive avec 13^{ème} mois + temps administratif médical rémunéré.
- Gestion administrative (planning, comptabilité, prise de rdv Doctolib) gérée par du personnel qualifié et dynamique, ce qui vous permettra de vous concentrer sur votre activité médicale.
- Participation mutuelle et prévoyance.
- Restauration collective.

Diplôme français ou européen, avec inscription à l'Ordre exigée.




CHAVILLE : Jouir de la beauté de la nature tout en vivant dans une ville dynamique et accueillante

CONTACT
 Mme Arnold
 i.arnold@ville-chaville.fr
 06 09 16 28 03

Chaville, une commune des Hauts-de-Seine comptant environ 20 000 habitants, se trouve à une distance de cinq kilomètres de Paris et à trois kilomètres de Versailles.

La ville offre 5 écoles maternelles, 3 écoles élémentaires communales et un collège. En outre, il y a un établissement privé couvrant de la maternelle au lycée, ainsi que plusieurs établissements de la petite enfance.

Les amateurs de sport seront comblés à Chaville. Notre ville dispose d'installations sportives de premier plan, dont un stade, quatre gymnases, six courts de tennis, trois dojos, un jardin d'arc, une salle de boxe et deux salles polyvalentes. Quel que soit votre sport de prédilection, vous trouverez ici l'endroit idéal pour vous dépenser.

La culture et les arts sont centraux dans notre communauté : cinéma, salle de spectacle, conservatoire de musique, médiathèque, scène dédiée aux musiques actuelles...

La nature est également une partie essentielle de Chaville, avec un patrimoine écologique remarquable. Près de la moitié de notre territoire est occupée par les forêts domaniales de Meudon et de Fausses-Reposes, offrant des espaces naturels exceptionnels hérités des chasses royales de France.

UN PROJET MÉDICAL AMBITIEUX AUX PORTES DE PARIS : Ouverture début 2024

Si vous êtes à la recherche d'un lieu d'exercice pour vous épanouir professionnellement au sein d'une équipe pluridisciplinaire libérale motivée, responsable et ambitieuse, le nouveau centre médical de Chaville est l'endroit idéal pour vous !

- Un maillage médical dense : CH des Quatre Villes, pharmacies, laboratoires d'analyses médicales, centre d'imagerie médicale et 76 professionnels de santé libéraux.
- Un lieu de consultation neuf et aux normes répondant aux exigences des établissements recevant du public (ERP) et accès aux personnes à mobilité réduite.
- Une surface de 350 m² permettant aux professionnels une activité modulaire par pôle.

- Un bail individuel avec un loyer modéré, les surfaces communes étant prises en charge par la mairie à hauteur de 50%.
- Un équipement de qualité assurant le confort d'exercice pour les professionnels de santé et le bien-être de la prise en charge pour les patients.
- Un réseau téléphonique et informatique permettant d'harmoniser les connexions tout en laissant chaque praticien libre du choix de son équipement personnel et de ses logiciels métiers.
- Un parking public qui facilite le stationnement de la patientèle.



fassic
 Hauts de France

La FASSIC, Fondation Reconnue d'Utilité Publique, recrute pour ses Foyers d'Accueil Médicalisé (FAM) situés dans la Somme (80) à Verpillières (18 adultes en situation de Handicap dits « vieillissants ») et à Harbonnières (36 Adultes en situation de Handicap) :

POSTE À POURVOIR DÈS QUE POSSIBLE

MÉDECIN PSYCHIATRE (H/F)
 CDI - 0.4 ETP - CCN51 - Statut Cadre

POUR CANDIDATER
 FASSIC - ESMS Site « Notre Dame »
 Direction
 2 rue Mesmy
 80131 HARBONNIÈRES
 Ou direction.hv@fassic.org

MISSIONS

- Assurer des consultations auprès des personnes accueillies nécessitant un suivi ponctuel ou régulier.
- Porter les prescriptions médicales nécessaires.
- Réaliser des bilans et partager l'information utile pour garantir la continuité de l'accompagnement.
- Apporter conseils et soutiens aux professionnels.

- Valider avec les Médecins d'Établissement la cohérence des protocoles de soins.
- Participer aux commissions d'admission.

Travail en semaine (jours et horaires à convenir) ;
 Convention Collective 51 (coefficient : 937 + Dispositions conventionnelles + indemnités Laforcade) ; Mutuelle avantageuse.

En lien étroit avec les Médecins, les Psychologues, les équipes soignantes et éducatives, les chefs de service et la Direction, le Médecin Psychiatre interviendra sur les deux Foyers, distants d'une vingtaine de kilomètres.



FONDATION BON SAUVEUR DE LA MANCHE
 audace pour mieux servir

RECRUTE MÉDECIN GÉNÉRALISTE H/F
 Service Santé Somatique
 Département de la Manche
 En CDI à temps plein/partiel.

Candidatures à adresser par mail à
 hugo.bayon@fbs50.fr + service.recrutement@fbs50.fr
 Site web : https://www.fbs50.fr/

Vous serez rattaché au Service de Santé Somatique composé d'une équipe de médecins généralistes, une Infirmière référente, 2 diététiciennes, un dentiste et une assistante dentaire. Ses missions principales sont l'organisation, la coordination et le développement de l'offre de soins somatiques au sein de la Fondation Bon Sauveur de la Manche.

Dans le cadre de votre fonction vous :

- Exercerez une activité clinique au sein d'une équipe pluridisciplinaire accueillante.
- Participerez aux staffs cliniques hebdomadaires de votre service.
- Participerez à la mise en œuvre du projet de service dans lequel vous exercez, en lien avec le projet médico-soignant 2021-2025 du Pôle.
- Travaillerez en lien avec le réseau et les partenaires.

CONTRAT
 Poste en CDI temps plein/partiel.
À pourvoir dès que possible.

LIEU DE TRAVAIL
 Cherbourg en Cotentin (50), Picauville (50), Valognes (50), Saint-Lô (50).
 Le médecin généraliste souhaitant candidater sur cette opportunité pourra envisager ses missions au sein d'un ou plusieurs des périmètres géographiques cités en concertation avec le médecin chef.

PROFIL RECHERCHÉ
 Médecin généraliste.
 Tous niveaux d'expérience professionnelle.

RÉMUNÉRATION

- Reprise d'ancienneté.
- Contrat d'engagement sur trois ans.

AVANTAGES

- 32 jours de congés payés annuels (environ 6 semaines) + 14 jours de repos annuels.
- Fort investissement de l'établissement en matière de formation continue.
- Comité d'entreprise.
- Self d'entreprise (tarifs attractifs).
- Mutuelle familiale avantageuse.
- Prévoyance / Formation en Interne.
- Aide possible à l'installation sur le territoire.

RENSEIGNEMENTS
 Monsieur Hugo BAYON,
 Chargé des Affaires Médicales
06 60 73 70 51



ENVIE DE METTRE VOTRE CARRIÈRE AU VERT ?

Professionnels de santé, médecins, internes
LISIEUX NORMANDIE VOUS ATTEND !



LISIEUX NORMANDIE, c'est un territoire unique à 2h30 de Paris, 53 villes et villages, 74800 habitants, 1 maillage autoroutier permettant de desservir la côte fleurie (Deauville, Honfleur), et les grands centres urbains Caen, Rouen, Evreux, Alençon.

UN TERRITOIRE COMPÉTITIF

LISIEUX NORMANDIE accueille plusieurs pôles de compétitivité dans des secteurs très variés : industrie agro-alimentaire, architecture, filière équine,... profitant des forces de notre territoire et de l'accessibilité des grandes agglomérations et du port du Havre.

UN CADRE DE VIE AGRÉABLE

Environnement verdoyant, calme et sécurisant offrant de multiples activités en solo, en famille ou entre amis : Marchés locaux, centre aquatique, musées d'art et d'histoire, médiathèques, théâtre, conservatoire à rayonnement départemental, salle de spectacle, parc des expositions...

LE TOURISME, NOTRE IDENTITÉ

La Normandie est la 8^{ème} destination des Français et la 4^{ème} pour les courts séjours. L'Agglomération développe les moyens pour préserver et promouvoir les atouts de son patrimoine naturel, spirituel, culturel, gastronomique et historique : sentiers et chemins de randonnée, parcs et jardins, haras de renommée, forêts, basilique Sainte-Thérèse de Lisieux, équipements culturels, musées de France, châteaux et manoirs...

Livarot-Pays d'Auge et son pôle de santé en images



LISIEUX NORMANDIE VOUS OFFRE LE CHOIX, EN STATUT SALARIÉ OU LIBÉRAL !

1 centre hospitalier Robert Bisson de Lisieux. 1 polyclinique : travail en synergie avec les pôles. 8 pôles de santé et 1 centre de santé : locaux modernes, adaptés aux nouvelles pratiques, situés dans les centres-villes de Lisieux Normandie. Des pôles en réseau autour d'un projet de santé. Possibilité de travailler sur des projets annexes.

1 ÉQUIPE DE 97 PROFESSIONNELS DE SANTÉ. 1 CONTRAT LOCAL DE SANTÉ SIGNÉ AVEC L'ARS. 1 ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ. 1 GUICHET UNIQUE.

LISIEUX
NORMANDIE

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Rejoignez-nous ! Cohésion Sociale 06 82 46 89 08 | sante@agglo-lisieux.fr | lisieux-normandie.fr



La Fondation Bon Sauveur de la Manche accueille, soigne et accompagne les personnes vulnérables, souffrant de troubles psychiques, psychiatriques ou en perte d'autonomie. Elle place la dignité de chaque être humain au cœur de ses préoccupations. Institution de droit privé à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, elle gère des structures relevant des secteurs sanitaire, médico-social et social.

MÉDECINS :

- PSYCHIATRE H/F
- PÉDOPSYCHIATRE H/F
- ADDICTOLOGUE H/F
- GÉNÉRALISTE H/F

Contrats possibles : CDD et CDI.
Tous niveaux d'expérience.

Le Centre Hospitalier Spécialisé de la Fondation Bon Sauveur de la Manche recrute sur Cherbourg-en-Cotentin et Saint-Lô :

RÉMUNÉRATION

Reprise d'ancienneté.
Contrat d'installation (prime).
Prise en charge des frais de déménagement.

AVANTAGES

- 32 jours de congés payés annuels (environ 6 semaines) + 14 jours de repos annuels.
- Fort investissement de l'établissement en matière de formation continue.
- Comité d'entreprise.
- Self d'entreprise (tarifs attractifs).
- Mutuelle familiale avantageuse.
- Prévoyance.

INFORMATIONS/ CANDIDATURES

Monsieur Hugo BAYON,
Chargé des Affaires Médicales
hugo.bayon@fbs50.fr
06 60 73 70 51

CANDIDATURES À
ADRESSER PAR MAIL À
service.recrutement@fbs50.fr



Plus d'information sur :
<https://www.fbs50.fr/>



Établissement de recours en psychiatrie pour le département du Maine-et-Loire

PSYCHIATRE

PRATICIEN HOSPITALIER – PRATICIEN CONTRACTUEL pour son unité psychiatrique d'accueil et d'orientation psychiatrique - UPAO

L'unité psychiatrique d'accueil et d'orientation psychiatrique UPAO est une structure destinée à accueillir et prendre en charge les personnes se présentant sur le site du CESAME, en complément des dispositifs sectoriels intra et extrahospitaliers. Elle est dotée de 10 lits et d'un accueil ambulatoire 24/24.

Le centre de santé mentale angevin (CESAME) est le centre de recours en psychiatrie adulte et pédiatrique pour le département du Maine-et-Loire hormis le territoire du choletais et du saumurois. Il dispose de 280 lits et 283 places réparties sur un site principal à Ste-Gemmes-sur-Loire, un site de pédopsychiatrie (20 lits) à Angers et une 20aine de structures ambulatoires réparties sur le territoire départemental.

Il prend en charge environ 14 000 patients par an. Seul le CESAME comporte des lits d'hospitalisation complète en pédopsychiatrie. Les effectifs sont composés de 1350 professionnels dont une soixantaine de médecins.

Son offre de soins est organisée en 6 secteurs de psychiatrie adulte et 2 secteurs de psychiatrie infanto-juvénile et propose de nombreux dispositifs adaptés aux besoins des usagers en lien avec différents partenaires sur l'ensemble du territoire.

Le Cesame dispose également d'une Unité Psychiatrique d'Accueil et d'Orientation (UPAO) dont l'objectif consiste à accueillir les patients se présentant en situation de crise psychique, non connus des secteurs relevant du CESAME ou en dehors des heures d'ouvertures des Centres Médico-psychologiques (CMP). L'UPAO évalue et oriente les patients vers la prise en charge la plus adaptée en cherchant prioritairement toute alternative à l'hospitalisation.

POUR POSTULER

Courrier et CV à adresser à drh.affairesmedicales@ch-cesame-angers.fr



LE CHU DE POITIERS

RECRUTE

- ANESTHÉSISTE-RÉANIMATEUR
- PÉDIATRE
- GYNÉCO-OBSTÉTRICIEN
- GÉRIATRE
- MG POLYVALENT
- HÉMATOLOGUE
- NÉPHROLOGUE
- OPHTALMOLOGISTE

Le 14^{ème} CHU de France

Le CHU de Poitiers dispose de 2626 lits et places dont 1015 pour les patients de médecine avec un rôle de recours pour de nombreuses pathologies pour la grande région Nouvelle Aquitaine (6 millions d'habitants).

Un travail d'équipe pluridisciplinaire en coordination médico-soignante

Le CHU s'est engagé dans un projet de soutien aux managers médicaux pour maintenir l'esprit d'équipe et l'association des professionnels au développement de liens CHU.

Poitiers, Top 5 des villes les moins stressantes de France en 2023 !

Poitiers est la capitale de la région Poitou-Charentes, à mi-chemin sur l'axe Paris-Bordeaux et à seulement 1h30 de la mer (Île de Ré, La Rochelle, Île d'Oléron), de Paris et de Bordeaux. Poitiers est une ville jeune et vivante grâce à sa forte concentration estudiantine. Poitiers a l'avantage d'être dotée de toutes les commodités sur place tout en conservant une qualité de vie excellente, sans bouchon, ni pollution.

Pour preuve, Poitiers est dans le Top 5 des villes les moins stressantes de France (étude publiée par le Figaro, en avril 2023).

CONTACT

Mme Delphine Haberschill
Direction des Affaires Médicales
05 49 44 36 99
delphine.haberschill@chu-poitiers.fr



CH DE SAINT-BRIEUC



Le service d'hématologie et d'oncologie médicale comprend actuellement :

- **Hématologie** : 6 PH.
- **Oncologie** : 3 PH + 2 Praticiens en postes partagés avec le Centre Eugène Marquis (Rennes).
- **Soins de supports et soins palliatifs** : 2,6 PH + 1 PA en Médecine Générale.

Agrément pour 2 internes DES (1 onco, 1 hémato), 1 interne médecine générale. Activités inter-sites d'oncologie médicale sur les CH de Lannion et CH de Paimpol (HDJ et consultations). Présence d'une unité de recherche clinique institutionnelle.

Le service d'hémo-oncologie travaille en coopération inter-hospitalière étroite (fédération médicale) avec les autres établissements (hôpital de jour et consultations) au sein du groupement hospitalier territorial d'Armor pour un bassin de population costarmoricain de 600 000 habitants. À 2H15 de Paris et 45 minutes de Rennes en TGV.

Rejoignez une qualité de vie en Cotes d'Armor.

recrute Oncologue

temps plein ou temps partiel

- **LETRE DE CANDIDATURE ET CV À ENVOYER À** recrutement.medical.ch-stbrieuc@armorsante.bzh
- **POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONTACTER** Dr Alphonse MARUSU, Chef de service 02 96 01 76 74 - alphonse.marusu@armorsante.bzh Ou Mme Anne Le Roux, Directrice chargée des Affaires Médicales 02 96 01 73 11 - recrutement.medical.ch-stbrieuc@armorsante.bzh
- **PAR VOIE POSTALE** Direction des affaires médicales 10 Rue Marcel Proust - 22000 SAINT-BRIEUC



LA CLINIQUE CARDIOCEAN

RECHERCHE

UN MÉDECIN CARDIOLOGUE H-F

Située à PUILBOREAU, à quelques kilomètres de la Rochelle, au sein d'un environnement privilégié avec un magnifique parc aux allées ombragées, la Clinique Cardiocean est un établissement de Soins Médicaux et de Réadaptation Spécialisés dans les pathologies Cardiovasculaire depuis 1991. Établissement de soins médicaux et de réadaptation d'environ 80 lits et 20 places d'hospitalisation de jour.

AU SEIN D'UNE ÉQUIPE BIEN ÉTOFFÉE, VOS PRINCIPALES MISSIONS SONT :

- Exercer en collaboration avec une équipe composée de trois médecins généralistes, un angiologue mi-temps et de quatre médecins cardiologues dynamiques et investis.
- Prendre en charge des patients cardiovasculaires, post-chirurgie cardiaque, insuffisants cardiaques, porteur d'assistance, post-transplantation, coronariens, vasculaires. Nous avons développé une filière onco-cardiologique. Consultations externes.
- Réaliser Différents examens : holters, épreuves d'effort +/- V02 et échographie.
- Maintenir avec les équipes le niveau de qualité et de sécurité des soins
- Garantir la qualité de la prise en charge et l'éducation thérapeutique des patients : décisions thérapeutiques, suivi des prescriptions, observations, tenue du dossier patient informatisé...
- Appliquer le projet de l'établissement en collaboration avec le corps médical et paramédical
- Assurer la continuité des soins.
- Examens spécifiques à envisager également fonction des souhaits.

PROFIL

Vous êtes inscrit-e au Conseil National de l'Ordre des Médecins et titulaire d'une spécialisation en Cardiologie. Vous êtes un(e) candidat(e) qui apprécie le travail en équipe et la mise en place de projets collaboratifs.

NOUS VOUS REMERCIONS DE POSTULER AUPRÈS DE : adjdir.cardiocean@orpea.net

LES AVANTAGES DE CE PROJET

- D'un plateau technique performant et complet : salles d'entraînements à l'effort, balnéothérapie, gymnases, salles d'échocardiographie et postes d'efforts.
- D'une équipe pluridisciplinaire (médecins généralistes, IDE, psychologue, diététicien, enseignant en APA, aide-soignant...).
- De conditions de travail attractives et des avantages à intégrer un groupe à forte notoriété.
- Poste en CDI à temps plein ou temps partiel.
- Différentes options dans l'articulation du temps de travail et du statut envisagées selon vos souhaits (statut salarié, Hybride...).
- Fourchette de rémunération attractive de 105.600 € à 120.000 € brut annuel pour 1 ETP - astreintes à effectuer.
- Convention CCU.





Dans un contexte d'évolution de son activité de l'HAD, la **Mutualité Française Charente**, acteur majeur de la Santé sur la Région Nouvelle Aquitaine,

RECHERCHE UN MÉDECIN COORDONNATEUR H/F à temps partiel (50%)

Le Médecin Coordonnateur de l'HAD Mutualiste est le référent médical de l'établissement dans le respect des règles professionnelles et déontologiques en vigueur. Il est le garant de la coordination avec le médecin traitant et le médecin hospitalier et de la bonne exécution du projet thérapeutique. Il veille à la qualité de l'information et à la bonne transmission de l'information en particulier de l'information médicalisée. Il coordonne et participe à l'évaluation, l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins du service d'HAD.

Il participe aux décisions stratégiques de la structure. À ce titre, il propose et met en œuvre le projet médical conformément à la finalité du Projet d'Etablissement, au CPOM, au cadre réglementaire et aux référentiels existants. Il organise, avec les autres médecins coordonnateurs, le fonctionnement médical de la structure.

PROFIL RECHERCHÉ

Le Médecin Coordonnateur d'HAD est titulaire :

- Du Doctorat de Médecine.
 - D'un certificat de spécialisation et/ou diplôme universitaire complémentaire.
- Le Médecin Coordonnateur a obligatoirement une expérience en libéral ou au sein d'un établissement de santé.

RÉMUNÉRATION

4000 € Brut mensuel pour 75h56/mois + Intéressement + Participation + Mutuelle + Chèques Restaurant + Prestations CSE.

Idéalement situé :
À peine plus de 2h00 de Paris
en TGV, à 0h35 de Bordeaux en TGV,
à 1h30 des plages de l'Océan.



CONTACT

Myriam PUAUD, D.R.H.
m.puau@mutualite16.fr

LE GROUPE HOSPITALIER DU HAUT VAL DE SÈVRE ET DU MELLOIS

Le Groupe Hospitalier du Haut Val de Sèvre et du Mellois se compose de 505 lits dont 159 lits pour le secteur sanitaire, répartis sur 3 sites géographiques : Saint-Maixent L'École, Melle et la Mothe Saint-Héray (Deux-Sèvres 79).

Il propose une offre de soins dans le secteur médico-social et sanitaire avec une orientation gériatrique, répartie sur les services de :

- Médecine
- Soins de suite et réadaptation
- Hospitalisation à domicile
- Unité de soins de longue durée
- Unité protégée gériatrique
- EHPAD

POUR POSTULER,
adrez votre C.V. et votre lettre de motivation à
direction@ch-hvsm.fr et pour tout renseignement,
contactez le 05 49 76 48 02

ou rendez-vous sur le site <http://www.ch-hvsm.fr/>

recrute

• UN MÉDECIN COORDONNATEUR

POUR SON EHPAD SUR SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE

• UN PRATICIEN HOSPITALIER

POUR SON SERVICE DE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION



CENTRE MÉDICAL CARDIO-RESPIRATOIRE

RECHERCHE
5 PRATICIENS

3 MÉDECINS
GÉNÉRALISTES
1 PNEUMOLOGUE
1 CARDIOLOGUE

Le centre médical Toki Eder est un centre de Soins médicaux de Réadaptation, privé à but non lucratif, **spécialisé dans la réhabilitation cardiovasculaire et pulmonaire**. Il est situé au pays basque, à 20 mn de Bayonne / Biarritz / Anglet.

Obligatoirement inscrit au conseil de l'Ordre. Une expérience en rééducation est un plus pour le pneumologue et le cardiologue. Une expérience en médecine polyvalente pour le généraliste est un plus.

CONTACT

Sylvie Cauchoix,
✉ rrh@toki-eder.fr



POLYCLINIQUE SAINTE-THÉRÈSE À SÈTE (34) HÉRAULT (34) / OCCITANIE



RECHERCHE
PÉDIATRE H/F
Remplacements et installation future

CONTACT

Dr Anuschka RABENKOGO
Pédiatre
06 12 40 85 76
anuschka1005@yahoo.fr

Dr Frantz BOUSQUET
Gynécologue-Obstétricien
06 15 34 08 81
frantz.bousquet@orange.fr

Maternité niveau I (550 accouchements/an).
Sète (34), entre mer et étangs / Bassin de Thau (100 000 habitants) - Hérault / Occitanie.
Astreintes opérationnelles rémunérées.
Cabinets de consultations réglées intra-muros.
Possibilités d'activité libérale ou salariat par l'établissement.

PROFIL

Doctorat en médecine/
spécialité pédiatrique.
Autorisation de la médecine en France.



Le Centre Médical l'Égrégore

est un établissement SMR de la Fondation Audavie, dans le Gard à côté de NÎMES

Hospitalisation Complète : 30 lits en pneumologie + 30 lits d'addictologie.

Hospitalisation à Temps Partiel : 10 places en pneumologie + projet d'ouverture de 10 places en addictologie en 2024.

RECHERCHE

✓ PNEUMOLOGUE CDI temps partiel ou plein

PROFIL RECHERCHÉ

- Doctorat en médecine + DES/C en pneumologie.
- Inscrit à l'Ordre.
- Dynamique, rigoureux, innovant, pédagogue.
- Expérience en SMR appréciée.

✓ ADDICTOLOGUE CDI temps partiel ou plein

PROFIL RECHERCHÉ

- Doctorat en médecine + Capacité addicto et/ou DIU addicto.
- Inscrit à l'Ordre.
- Dynamique, rigoureux, innovant, pédagogue.
- Expérience en SMR appréciée.

MISSIONS

Assurer les soins aux patients, et en garantir leur continuité :

- Gérer les complications de toutes sortes des patients hospitalisés afin de minimiser les conséquences de la maladie.
- Personnaliser et élaborer le programme de prise en charge du patient à partir de sa pathologie ou de son handicap.
- Améliorer la capacité fonctionnelle et ainsi permettre la réinsertion du patient par la mise en œuvre d'un traitement, d'un soutien psychologique et d'une éducation appropriée.
- Staffs, codage activité, tenue DPI (Hopital Manager).

- **Astreintes (nuit, week-end et jour férié).**

CARACTÉRISTIQUES DU POSTE

- Rémunération : entre 66 000 € et 100 000 €/an selon profil pour un temps plein + ancienneté/technicité + astreintes rémunérées (supra-conventionnelles) + intéressement + prime sur objectif + Heures supp.
- **5 semaines de congés payés + 15 jours de RTT/an** (temps plein) + récup férié.
- **Politique salariale.**
- **Plan de développement des compétences.**
- Mutuelle et restaurant d'entreprise.
- Nombreux avantages CSE.
- **Prise de poste : Dès que possible.**



CONTACT

paul.sacleux@legregore.fr

www.legregore.fr



LE TARN-ET-GARONNE RECRUTE

MÉDECINS DE PMI (F/H)

FONCTIONS ET ACTIVITÉS

Placé sous l'autorité hiérarchique du médecin responsable du service de PMI :

- Organise et assure les consultations pour les enfants de moins de 6 ans ainsi que les bilans de santé des enfants de 3-4 ans en écoles maternelles.
- Collabore à la prévention, au dépistage et à la prise en charge des enfants porteurs de handicaps et de troubles relationnels précoces.
- Participe à la prise en charge des enfants en danger ou qui risquent de l'être, en liaison avec la cellule départementale de la protection de l'enfance, le service de l'aide sociale à l'enfance et l'équipe pluridisciplinaire du territoire.
- Assure la coordination technique et fonctionnelle de l'équipe de PMI de son secteur.
- Assure la surveillance et le contrôle des établissements accueillant des enfants de moins de 6 ans.
- Affectue le bilan de santé annuel des enfants confiés au service placement de l'aide sociale à l'enfance.

Le médecin assure les liaisons avec les structures médicales : praticiens libéraux et hospitaliers, personnels médicaux des organismes partenaires ;

- Il impulse une réflexion sur l'accueil des jeunes enfants.
- Il participe aux réseaux constitués autour de la prise en charge de problématiques spécifiques : migrants, périnatalités...
- Il participe à l'élaboration et au recueil des données d'enquêtes initiées au niveau départemental par le médecin épidémiologiste.

PROFIL

- Doctorat en médecine générale, expérience en pédiatrie et, ou en santé publique souhaitée.
- Titulaire du permis de conduire + véhicule.



Renseignements : sylvie.bertin@tarnetgaronne.fr

Vous pouvez adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, arrêté de situation administrative) à :

Monsieur le Président du Département de Tarn-et-Garonne
Direction des ressources humaines - 100, boulevard Hubert Gouze - BP 783
82013 Montauban Cedex ou par e-mail : pauline.combebiac@tarnetgaronne.fr

Postes à pourvoir
le plus rapidement
possible.





HAD 3G SANTÉ NÎMES

File active de 150 patients
65 salariés

**ÉTABLISSEMENTS
PRIVÉS D'HOSPITALISATION
À DOMICILE**

RECRUTENT



HOME SANTÉ H.A.D.
Hospitalisation à domicile

HAD HOME SANTÉ MONTPELLIER

File active de 100 patients
35 salariés

- UN MÉDECIN PRATICIEN D'HAD **Généraliste ou Gériatre (H/F)**
- UN MÉDECIN PRATICIEN D'HAD **Pédiatre (H/F)**

Postes
à temps plein
basés à Nîmes ou
Montpellier

Merci d'adresser vos candidatures au Docteur Hervé Garcin en précisant le site de votre choix :
06 14 69 30 98 - herve.garcin@3gsante.fr



LE CENTRE HOSPITALIER DE NARBONNE RECRUTE UN MÉDECIN NEUROLOGUE H/F
pour renforcer son équipe !

Assistant, praticien contractuel ou mutation PH. Possibilité lauréats EVC.

Venez exercer dans une bonne ambiance avec une équipe très dynamique et un cadre de travail idéal (bord de la Méditerranée à 10mn des plages, 1h des Pyrénées, 1h de l'Espagne ...).

LE SERVICE DE NEUROLOGIE

Hospitalisation

- 16 lits d'hospitalisation conventionnelle.
- 4 lits de Soins intensifs neuro-vasculaires, unité couplée avec 6 lits d'USIC.
- Hôpital de jour commun aux médecines.
- Projet de développement de l'hôpital de semaine.

Consultations

- Consultations de neurologie générale.
- Centre mémoire partagé avec la gériatrie.
- Consultations multidisciplinaires céphalées-migraines, spasticité.
- Consultations post-AVC avec IDE dédiée.

Plateau technique

- Electroencéphalogramme (une salle + un portable NIHON KOHDEN) enfants et adultes.
- Electromyogramme (une salle, appareil NATUS).
- Toxine botulique (spasticité, mouvements anormaux, glandes salivaires) sous échographie.
- IRM et Scanner 24h/24h 7j/7, radiologue et manipulateur radio d'astreinte nuits et WE.

Transfert d'imagerie et téléAVC CHU Montpellier et CH Perpignan

- Plateau de consultations cardiologiques-ETT-ETO-USIC-pose de PMK et holters implantables.
- Plateau de consultations - EEG - EMG - Toxine botulique - centre Mémoire avec 2 neuropsychologues.
- Plateau de consultations écho-doppler du lundi au vendredi.

LE CANDIDAT

- Le profil du candidat est celui d'un médecin neurologue salarié expérimenté.
- Une compétence en neurologie générale, activité neuro-vasculaire aiguë et EEG est souhaitable.

Droits à congés annuels, RTT, congés formation :

- 25 jours de congés annuels / 19 jours de RTT.
- 15 jours de congés formation pour un praticien hospitalier (8 pour un contractuel).

La rémunération (selon expérience et ancienneté).

- Contrat de praticien contractuel au 4^{ème} échelon + 10% (près de 4000 € net/mois).
- Astreintes opérationnelles + déplacements.

Le poste est sous statut contractuel (négociable) – activité libérale envisageable.

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS :

Dr Geneviève Blanchet-Fourcade
genevieve.blanchet-fourcade@ch-narbonne.fr
04 68 42 62 00

CANDIDATURES :

Mme Laurence MARIAN
direction@ch-narbonne.fr
04 68 42 60 01
04 68 42 60 02



**NOUS RECRUTONS UN :
MÉDECIN DU TRAVAIL ou COLLABORATEUR MÉDECIN (H/F)**
CDI - temps plein ou temps partiel

Au sein d'une région dynamique, plus précisément dans l'Ain et le Beaujolais, rejoignez un SPSTI à taille humaine (210 collaborateurs répartis dans 15 centres) et bénéficiez de conditions de travail attractives (horaires de travail, 13^{ème} mois, titres restaurant, prise en charge des frais de déplacement et inscription au conseil de l'Ordre, congés supplémentaires, mutuelle, prévoyance, aide à l'installation, plan d'épargne entreprise et retraite, télétravail, budget formation...).

Accompagné(e) d'une équipe pluridisciplinaire, vous assurez le suivi médico-professionnel des salariés et coordonnez les actions de prévention relatives aux risques professionnels.

PROFIL : Docteur en médecine ou titulaire du CES/DES en santé au travail ou d'une autorisation permettant l'exercice de la médecine du travail, vous disposez d'une réelle appétence pour le travail d'équipe.

Collaborateur Médecin : Prise en charge totale de la formation D.I.U.



✉ contact.recrutement@presta-asso.fr

📞 04 28 44 02 00

Lieux prioritaires / Département de l'Ain



Bourg-en-Bresse
Montréal-la-Cluse
Sainte-Julie

centre hospitalier
Montluçon - Nérès les Bains

“ ANESTHÉSISTE-RÉANIMATEUR & UN RÉANIMATEUR (h/f) ”

Le service de réanimation du centre hospitalier de Montluçon, d'une capacité totale de plus de 1300 lits, recherche un **médecin anesthésiste réanimateur (H/F)** ainsi qu'un **médecin réanimateur ou équivalent à temps plein ou temps partiel** afin de renforcer son équipe en place.

**PH ou PHC -
À Temps Plein ou Partiel**



**Pour une présentation plus
détaillée des postes et candidature,
CONTACTEZ :**

Mélanie DEMAIN, Affaires médicales
✉ m.demain@ch-montlucon.fr
☎ 04 70 02 30 05

Les statuts proposés sont les suivants : praticien hospitalier ou praticien contractuel selon le profil du candidat.

Le centre hospitalier de Montluçon est le deuxième plus important en nombre de lits de la région Auvergne après le CHU de Clermont-Ferrand.

Ville la plus importante de l'Allier en nombre d'habitants, son bassin de vie est de 120 000 habitants. Située sur l'axe autoroutier Paris-Montpellier, Montluçon est à 1h15 de la capitale régionale Clermont-Ferrand.

Il existe des navettes quotidiennes affrétées par le Centre Hospitalier de Montluçon qui effectuent l'aller-retour entre le CHU, la ville de Riom et le CH Montluçon.

Montluçon dispose de groupes scolaires complets ainsi qu'un pôle universitaire satellite de Clermont-Ferrand.

Le service de Réanimation polyvalente est composé de 8 lits de réanimation et de 4 lits de soins continus, avec objectif de passer à 8 + 6, conformément aux décrets récents. L'activité de réanimation totalise 350 passages annuels pour un taux d'occupation de 80% (80% de réanimation médicale et 20% d'activité chirurgicale) pour une durée moyenne de séjour de 10 jours.

Le service est organisé en garde sur place au sein de locaux récents avec des internes de spécialité du CHU qui participent à la permanence des soins. En ce sens, le service bénéficie de partenariat fort avec le CHU de Clermont-Ferrand. Le service est agréé par les internes depuis de très longues dates. Le temps additionnel est généré au-delà de 40 heures par semaine.

Le service de réanimation est à proximité directe des Urgences et du bloc opératoire et dispose d'un matériel récent :

- Respirateurs de dernière génération (Servo U, General Electric : CareScope R860, et en cours de renouvellement : Servo S et Servo I).
- Appareils permettant de faire le VNI en monobranche (Astral).
- Vidéo laryngoscope.
- 3 machines d'épuration extrarénale continue de type Prismaflex.
- Système de refroidissement Coolgard.
- Appareil d'échographie, fibroscope bronchique.



L'ASSOCIATION DES ITEP DE L'ARDÈCHE (A.I.A.)

Gère 3 Dispositifs ITEP et leurs modalités sur le département, 224 jeunes accueillis, environ 130 salariés. Pour l'antenne du DITEP Pont Brillant située au Teil : modalité accompagnement de proximité (SESSAD), l'A.I.A.

RECRUTE

**► PSYCHIATRE /
PÉDOPSYCHIATRE (H/F)**

0,10 ETP

soit environ une demi-journée par semaines scolaires annualisées.

Le Médecin Psychiatre assure la responsabilité du suivi thérapeutique des jeunes de 6 à 20 ans souffrant de troubles psychologiques se traduisant par des troubles du comportement, dans le respect de leur projet personnalisé.

Cet accompagnement se fait en équipe pluridisciplinaire en collaboration avec la famille ainsi qu'avec les différents partenaires impliqués dans l'accompagnement du jeune, dans une logique de dispositif.

MISSIONS GÉNÉRALES

- Participer à la construction des diagnostics, au processus d'admission et aux soins des jeunes accueillis, en lien avec les familles et l'équipe pluridisciplinaire.
- Veiller à la délivrance des soins et soutiens psychologiques en interne et/ou avec les partenaires extérieurs.
- Participer avec l'équipe du pôle thérapeutique à la définition du projet de soin s'inscrivant dans le projet personnalisé d'accompagnement.
- Coordonner les interventions de l'équipe pôle thérapeutique et soutenir cette équipe.
- Participation et animation de diverses réunions (réunion d'équipe, synthèse...).

PROFIL

- Titulaire du DES de Psychiatrie et/ou spécialiste en Pédopsychiatrie, inscrit au Conseil de l'Ordre des Médecins.
- Connaissance du développement de l'enfant et de l'adolescent présentant des troubles du comportement et psychiques.
- Sens du travail en équipe.

• **Convention Collective du 26 août 1965.**

• **Salaire horaire selon expérience.**

► IDE AVEC EXPÉRIENCE EN PSYCHIATRIE 1 ETP
DITEP Eole à Eclasse

► PSYCHOMOTRICIEN 0,40 ETP
DITEP Home Vivarois à Ucel pour septembre 2023



Lettre de motivation et CV à envoyer à :
Monsieur Elie JENAR, Directeur Général
Association des ITEP de l'Ardèche
Siège social et Pôle ressources
18, route de La Manufacture Royale - 07200 UCEL
Ou par mail : d.bosq@itep-ardeche.fr



Notre centre de santé médical est situé au cœur du centre-ville de Lons-le-Saunier du Jura, ville préfecture, située à 1h15 de Besançon, Dijon et Lyon. Le cadre de vie est très agréable, proche des nombreux lacs et de la montagne.

Les médecins présents : 3 généralistes, 1 cardiologue, 1 pneumologue, 1 gynécologue, 1 endocrinologue. Une infirmière formée à l'éducation thérapeutique est présente tous les jours, permettant un travail conjoint avec le médecin (bilan annuel de diabète, prise en charge du diabète gestationnel, bilans bariatriques, pansements, ECG, bilans hormonaux : test au synchène...).

Le centre dispose d'un plateau humain et technique complet pour la prise en charge de vos patients :

- Secrétaires médicales présentes de 8h à 19h, tiers-payant intégral pour tous les patients, service informatique, ressources humaines...
- Logiciels : médical Weda, gestion des plannings par Doctolib, téléconsultations / télé-expertise par Telmi, télé-surveillance par logiciels spécifiques.
- Salle d'échographie équipée, holters tensionnel, ECG, salle de stérilisation.
- Initiation et suivi des pompes à insuline en ambulatoire, boucles fermées avec hôpitaux partenaires.
- L'équipe est formée à la pratique et à la coordination de projets d'éducation thérapeutique.
- Centre de soins infirmiers à domicile rattaché à la structure.
- Accompagnement dans vos projets de formations.

L'hôpital référent, CH du Jura Sud est voisin au centre avec un service d'endocrinologie / médecine nucléaire / IRM. Travail étroit avec l'équipe du CHU de Besançon (RCP - discussion dossiers - formations).

Nous souhaitons recruter dans notre équipe

UN DEUXIÈME MÉDECIN ENDOCRINOLOGUE



TYPE D'EMPLOI

- Salarier en CDI 35 h ou temps partiel.
- Statut Cadre.
- Salaire basé sur le chiffre d'affaires.
- Congés payés, jours fériés payés, jours et frais de formation payés, complémentaire santé, prévoyance cadre - CSE : participation annuelle à vos activités culturelles / sportives / sorties du centre.
- Aide à l'installation familiale.

CONTACTS

Virginie PETRUCCI 06 09 49 38 65
Nadège VERGUET 03 84 87 03 32
talentsetcarrieres@mutualite-39.fr
Dr François MOUGEL (Endocrinologue)
f.mougel@mutualite-39.fr

Prise de poste :
Dès aujourd'hui.



L'UGECAM recrute un(e) MÉDECIN COORDONNATEUR (H/F) en CDI pour l'activité de son SMR à Salins-Les-Bains (Jura)

L'UGECAM Bourgogne-Franche-Comté gère 27 structures sanitaires et médico-sociales de 669 lits et places dans le cadre d'une offre diversifiée et complémentaire : rééducation, handicap, trouble du comportement et perte d'autonomie. Rejoindre l'UGECAM Bourgogne-Franche-Comté : C'est saisir l'opportunité de développer et de construire son parcours professionnel au sein de l'écosystème de la Sécurité Sociale. En tant que médecin coordonnateur, vous jouez un rôle essentiel dans la coordination des soins médicaux au sein de l'établissement de santé.

En lien avec les membres de la commission d'admission, vous validez les demandes d'admissions des patients et vous êtes garant du parcours de soins.

Vous assurez la prise en charge médicale des patients et le pilotage du projet thérapeutique au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

Par ailleurs, vous élaborez le projet médical et coordonnez sa mise en œuvre avec le soutien de la direction, Vous participez activement à la définition et au déploiement de la politique d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

Vous êtes pilote ou membre d'instances de l'établissement (CME, COMEDIMS, etc.).

Vous pilotez l'évaluation des pratiques professionnelles, les audits (patients traceurs, etc.).

Vous accompagnez les équipes dans la mise en œuvre des recommandations de bonnes pratiques de l'HAS.

Vous participez activement à développer le partenariat nécessaire pour inscrire le SMR la Beline dans le parcours de soins du patient et dans l'écosystème local.

Vous travaillez en étroite collaboration avec la Direction sur les projets de développement, notamment celui de la relocalisation de l'offre de soins à Besançon.

Inscrit à l'Ordre des médecins et titulaire du Diplôme d'État de Docteur en médecine, vous avez idéalement une expérience en établissement sanitaire (SMR ou autre). Une Spécialité endocrinologie, nutrition ou pédiatrie, DU en obésité pédiatrique apprécié, ou expérience dans la prise en charge de cette pathologie.

Conditions de travail : Exercice de travail du lundi au vendredi et 3 à 4 samedis par an durant les séjours courts. Astreinte téléphonique jusqu'à 20h00 possible pour les urgences médicales uniquement.

Contrat : Idéalement, Poste en tant que salarié CDI à temps plein - Statut cadre au forfait.

Petit logement sur place possible.

CONTACT : Vous pouvez adresser votre candidature à Fanny Coquerelle, Directrice de la beline, à l'adresse suivante : fanny.coquerelle@ugecam.assurance-maladie.fr



Le Centre hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey (CHWM) est l'établissement support du Groupement Hospitalier de territoire Saône et Loire Bresse Morvan (GHT SLBM ; 8 centres hospitaliers sur la moitié Nord du département).

Le Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey, c'est :

- Plus de 155 000 journées d'hospitalisation par an.
- 2391 agents et médecins.
- 416 lits et places en médecine, Chirurgie et Obstétrique.
- 270 lits d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPADs de chalon et de St-Rémy).
- 42 lits SSR Gériatrique.
- 1 IFSI (école d'infirmiers et aides-soignants).



RECHERCHE DES CARDIOLOGUES pour son service de cardiologie

Affectation : Service Cardiologie.

Temps de travail : A temps plein avec activité partagée et/ou temps partiel.

Nature du poste : STATUTAIRE ou CONTRACTUEL.

ENVOYER CANDIDATURE ET CV À :

M. le Directeur Général
4, rue Capitaine Drillien - CS 80120
71321 CHALON-SUR-SAONE CEDEX
www.ch-chalon71.fr

Présentation du service (activités, volume, effectif médical/paramédical...). Suite à l'ouverture d'un centre de coronarographie/angioplastie pour le premier trimestre 2024.

Le centre hospitalier de Chalon-sur-Saône, lance un recrutement en cardiologie. Plusieurs postes de cardiologues sont à pourvoir : interventionnels (angioplastie, rythmologie,) ou non interventionnels (rééducation, imagerie, cardiopédiatrie...).

LE CENTRE BÉNÉFICIE ACTUELLEMENT

- D'un plateau technique de rythmologie interventionnelle niveau II et passera au niveau III à l'ouverture de la coronarographie avec salle dédiée.
- D'un plateau d'imagerie cardiaque complète (IRM cardiaque, scanner cardiaque, scintigraphie, échographie d'effort...) déjà opérationnel.
- D'un centre de rééducation cardiaque (coopération avec la Croix-Rouge).
- D'un plateau technique non invasif de dernière génération (ETT, ETO, échographie d'effort, holter, MAPA...).
- D'une USC, d'hospitalisation complète, de semaine et de jour.

L'équipe est constituée de 7 PH temps plein, 2 temps partiels et 2 assistants et souhaite se développer et se renforcer dans le cadre de cette ouverture prochaine.

CONTACT

Chef de service : M. le Dr PHILIP Jean-Luc - jeanluc.philip@ch-chalon71.fr - Tél. : 03 85 91 00 19
Direction des Affaires Médicales : Mme DELPERDANGE Céline - céline.delperdange@ch-chalon71.fr - Tél. : 03 85 91 01 54



L'ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE DÉNOMMÉE ANPAA,

un(e) médecin en CDI

Le médecin addictologue travaille sous la responsabilité du médecin coordinateur garant du projet thérapeutique. Il/elle est membre de l'équipe pluridisciplinaire.

recherche

Lieu de travail : Vesoul et/ou Gray en fonction des besoins.
Temps de travail : 0,40 ETP (14h/semaine).
Salaire : Selon CCN 66 - Grille de salaire des médecins spécialistes ou non selon la reconnaissance de la spécialité.

CONTACT

Association Addictions France en Haute-Saône
27, avenue Aristide Briand
70 000 VESOUL
03 84 76 75 75
bfc70@addictions-france.org



FONCTIONS

Le médecin addictologue exerce ses fonctions dans le cadre du projet d'établissement et participe à la mise en œuvre du projet thérapeutique à destination des usagers.

Il/elle assure la prise en charge médicale des usagers dans le cadre de consultations individuelles. Il/elle participe aux réunions pluridisciplinaires (coordination thérapeutique, réunion d'équipe, analyse des pratiques).

QUALITÉS

Capacités à travailler en équipe pluridisciplinaire.
Sensible aux concepts de promotion de la santé et de RDRD.
Autonomie, respect et bienveillance.

DIPLÔMES

Docteur en médecine.

CONNAISSANCES SPÉCIFIQUES

Médecin addictologue ou généraliste prêt à se former en addictologie.

DATE DE PRISE DE POSTE

Dès que possible.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Présélection sur CV + lettre de motivation.
Entretien(s).



LE GROUPE HOSPITALIER DE LA HAUTE-SAÔNE,

hôpital départemental, se déploie sur 14 sites géographiques desservant des activités sanitaires et médicosociales :

" SUR LE SITE DE VESOUL

Un plateau technique complet, un SAMU, des activités chirurgicales, d'obstétrique et médicales de spécialités.

" SUR LES SITES DE LURE, LUXEUIL-LES-BAINS ET GRAY

Des services de médecine polyvalente, soins médicaux et de réadaptation (SMR), urgences ou soins non programmés ou et consultations avancées pour certaines spécialités.

" LES EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)

Lure, Luxeuil-les-Bains, Héricourt, Neurey-lès-la-Demie, Gy, Saint-Loup-sur-Semouse, Villersexel, Gray, Pesmes et Champlitte.



Nous recrutons des médecins pour agrandir notre équipe médicale



CONTACT

Madame Hélène GAULT,
Directrice Affaires Médicales
✉ dam@gh70.fr ☎ 03 84 96 21 47

Postes à pourvoir dès que possible



Médecins :

GÉNÉRALISTE
CHIRURGIEN
TRAUMATOLOGUE
UROLOGUE
PNEUMOLOGUE
NÉPHROLOGUE
URGENTISTE
ANESTHÉSISTE
CARDIOLOGUE
OPHTALMOLOGUE

SPÉCIALITÉS RECHERCHÉES



RECHERCHE DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Témoignage de Michelle PERRIGUEY, Kinésithérapeute

J'ai intégré l'association, car c'est un projet innovant, en adéquation avec mes valeurs. Contribuer à son fonctionnement est épanouissant !

Anteuil est un village à 5 minutes de toutes les commodités. La vie est simple, au quotidien ou dans le soin. Nous avons à proximité des professionnels de santé, des pharmacies, laboratoires, ainsi qu'un hôpital et un CHU.

C'est aussi très intéressant au niveau du matériel mis à disposition. Nous avons des salles de soins et un pôle santé entièrement neuf, ouvert aux personnes extérieures pour dynamiser le milieu rural. Les locaux nous sont accessibles pour 1 € symbolique par an. L'association prend tout en charge, excepté les charges : eau, électricité... Je n'aurais pas pu investir autant. C'est une vraie chance.



Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Vous êtes intéressés ? Rejoignez-nous !

OFFRE DE SANTÉ, INCLUSION ET BIEN ÊTRE : UNE APPROCHE UNIQUE EN FRANCE

Avec une superficie de 1 000 m², l'association souhaite faire de cette nouvelle infrastructure un porte-étendard de son projet qui lui tient à cœur : proposer, au sein de son écosystème innovant, une offre de santé complète et de qualité accessible à tous. Avec des professionnels de santé libéraux de proximité, l'association veut ainsi donner accès aux soins à tous en milieu rural.

Ouvert aux collaborateurs de l'écosystème d'Action Philippe Streit (dont 75% sont en situation de handicap) et au grand public, le centre médico-sportif bénéficie d'installations complètes :

- Des cabinets médicaux neufs sont disponibles pour les professionnels de santé qui souhaitent les rejoindre, pour seulement 1 € de loyer symbolique annuel, hors charges courantes.

UN OUTIL NEUF ET PERFORMANT

Une gamme complète d'équipements adaptés a aussi été installée sur place pour accueillir les patients et les suivre dans les meilleures conditions :

- Un espace comprenant un bassin de balnéothérapie de 6x4m accessible aux PMR (avec nage à contre-courant et plateforme immersive, propice à la rééducation), baignoire et lit de flottaison (avec buses et massage).
- Une salle de sport équipée.
- Du matériel de rééducation.

Basée dans le village d'Anteuil (25), à mi-chemin entre Besançon et Montbéliard, non loin de la frontière franco-suisse, Action Philippe Streit accueille des entreprises et œuvre pour concilier handicap, travail, ruralité, santé et rééducation. L'association a aménagé dans ses locaux un centre médico-sportif flambant neuf, ouvert depuis juillet 2023. Action Philippe Streit cherche à compléter son offre de santé avec des médecins généralistes libéraux, et a déjà vu s'installer plusieurs professionnels de santé :

- Deux kinésithérapeutes
- Deux professeurs d'activité physique adaptée
- Une psychologue
- Une sage-femme

CONTACT

ACTION PHILIPPE STREIT
5 rue Emile Streit - 25340 ANTEUIL
03 39 27 09 84 - contact@actionphilippestreit.fr



L'ASSOCIATION DE GESTION DE L'INSTITUT MICHEL FANDRE

recrute pour son CMPP situés à Epernay, Marne, 2h TGV de Strasbourg, 1h TGV de Paris et 30 mn de Reims.

Nous cherchons

Un Pédiopsychiatre-Psychiatre ou Un Médecin Pédiatre ou Un Médecin Généraliste

Intéressé par le travail pluridisciplinaire et le développement de l'enfant...



ADRESSER CV ET LETTRE DE MOTIVATION À :
Monsieur le Secrétaire Général de l'Institut Michel Fandre
51, rue Léon Mathieu - BP 10 - 51573 REIMS CEDEX
Mail : contact@asso-imf.fr

À POURVOIR : D'au moins 0,25 de Temps Partiel à 0,50 en CDI (Les demandes d'aménagement de temps seront étudiées).

RÉMUNÉRATION : Cadre du secteur privé selon disposition conventionnelles CCNT66/CCN des médecins qualifiés du 1/3/1979 et accord d'entreprise (temps de travail aménagé selon le rythme scolaire, pas de garde).

PRISE DE POSTE SOUHAITÉE : Dès que possible.

DESSCRIPTIF DU POSTE

Les missions s'inscrivent dans le cadre des projets d'établissements des deux structures.

En étroite collaboration avec le Directeur de l'établissement vous travaillez avec une équipe pluridisciplinaire composée d'une quarantaine de professionnels (médecins, psychologues, psychomotriciens, orthophonistes, psychopédagogues...) sur ce site.

Vous aurez la responsabilité du suivi médical des enfants et des projets de soins.

Vous assurerez les prescriptions des bilans et des suivis thérapeutiques, réaliserez des consultations médicales et déciderez des fins de soins et des orientations à proposer.

Vous interviendrez auprès des professionnels pour apporter un éclairage clinique dans le cadre de l'animation des réunions de synthèses cliniques hebdomadaires réunissant l'équipe pluridisciplinaire.

Vous veillerez à développer les collaborations nécessaires avec l'ensemble du réseau des partenaires de santé notamment dans le secteur de la pédopsychiatrie (CMPJ, CATTP, PMI, PDAP, Hôpitaux... EN...).

Vous participerez à la réflexion institutionnelle, à l'élaboration du rapport d'activité annuel et contribuerez au développement du travail en réseau.

Enfin, il n'y a pas d'astreinte de nuit ni week-end et le rythme de travail est calqué sur le calendrier scolaire.

PROFIL RECHERCHÉ

Vous êtes docteur en médecine, inscrit à l'Ordre des Médecins, titulaire d'un diplôme en pédiatrie, médecine générale, pédopsychiatrie, psychiatrie, ou avez une expérience significative dans le domaine de la santé mentale infantile, troubles du développement et des difficultés d'apprentissage et souhaitez poursuivre un cursus qualifiant dans ce domaine (DU pouvant être financé).

Vous avez une appétence pour le travail en équipe pluridisciplinaire et la pluralité des approches.

Vous souhaitez engager vos compétences au service d'enfants et de familles en situations complexes avec une éthique de solidarité.

LA PROVINCE NORD EN NOUVELLE-CALÉDONIE

RECHERCHE pour ses 15 dispensaires, en milieu isolé :



MÉDECIN GÉNÉRALISTE

avec une orientation santé publique

ACTIVITÉS PRINCIPALES

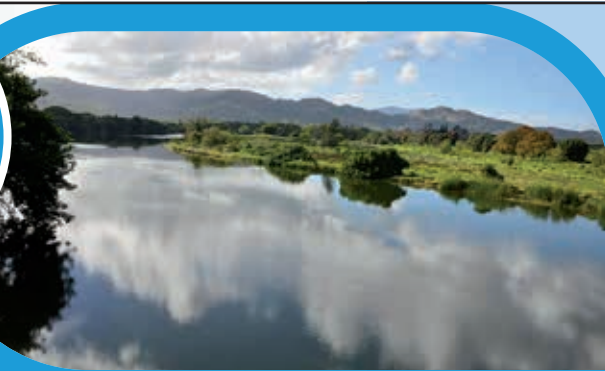
- **Médecine Préventive :** santé scolaire, PMI, dépistage tuberculose, médecin du travail et du sport, éducation pour la santé, hygiène publique.

- **Médecine Curative :** consultations, visites en tribu, urgences.

Astreintes en semaine et week-end. Travail en équipe pluridisciplinaire, en milieu isolé.

Une expérience dans les urgences est vivement recommandée.

Plus d'informations à l'adresse suivante : dassps.recrutement@province-nord.nc



BELLEMAGNY Pour la santé de nos aînés



Maison d'Accueil Père Fallier recrute

UN MÉDECIN COORDONNATEUR

Plus d'information au **03 89 26 97 30** ou à secretariat@pere-faller.fr



MAISON D'ACCUEIL PÈRE FALLER

Ehpad familial de 45 chambres, à but non lucratif régi par la loi du 1^{er} juillet 1901. Il est situé dans le centre de la commune de Bellemagny, petit village rural de 188 habitants qui est implanté au Nord-Ouest de Dannemarie dans le cadre naturel vallonné du Sundgau.

INFORMATIONS SUR LE POSTE

C.D.I à temps partiel (de 0,40 ETP à 0,50 ETP).

DESCRIPTION DU POSTE

Rattaché au Directeur et en collaboration avec l'équipe paramédicale, le Médecin coordonnateur participe activement aux projets de l'établissement.

VOTRE MISSION

- Coordonner et évaluer le projet de soins.
- Veiller aux bonnes pratiques gériatriques.
- Être le garant de la prise en charge gériatrique des résidents (évaluation gériatrique...).
- Être l'interlocuteur des familles pour les informer sur la prise en charge des résidents.
- Coordonner les interventions médicales et paramédicales.
- Présider la commission de coordination gériatrique de l'établissement.

- Être membre actif dans la mise en place de la démarche qualité de l'établissement.
- Collaborer à la mise en œuvre de réseaux gérontologiques du département/de la région.
- Participer aux réunions du comité de Direction et de la commission d'admission.
- Participer à la formation du personnel aux bonnes pratiques gérontologiques.

PROFIL RECHERCHÉ

DIU de médecin coordonnateur ; capacité en gériatrie ou prêt(e) à suivre les formations réglementaires pour exercer la fonction de médecin coordonnateur en EHPAD.



L'ASSOCIATION ASSAGE

recherche pour le CMPP de l'Aube situé 20 rue coulommière - 10000 Troyes

UN(E) PSYCHIATRE OU PÉDOPSYCHIATRE EN CDI À TEMPS PLEIN OU PARTIEL

Vous travaillez au sein d'une équipe pluridisciplinaire composée d'un médecin directeur technique, de psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, psychopédagogues et de secrétaires médicales.

VOS MISSIONS

- Effectuez les consultations cliniques à visées diagnostiques ou thérapeutiques auprès d'enfants et d'adolescents afin d'étayer chaque projet de soin de son regard psychiatrique ou pédopsychiatrique.
- Élabore les DIPEC (document individuel de prise en charge) en équipe pluridisciplinaire (réunion de synthèse) et l'accompagnement des parents dans la reconnaissance et la compréhension, des troubles de leur enfant.

- Anime les synthèses dont il ou elle est le médecin référent(e).
- Participe aux réunions institutionnelles pour un travail de réflexion institutionnelle et de recherche clinique.

AVANTAGES ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Salaires mensuels brut pour 1 ETP : entre 5 343 € et 8 868 € suivant reprise d'ancienneté selon les dispositions conventionnelles.
Congés : 5 semaines + 3 semaines trimestrielles.
Horaires à déterminer.

Transmettre votre candidature (CV et lettre de motivation) à ASSAGE CMPP de l'Aube.

À l'attention de Monsieur CERDA,
Directeur du CMPP de l'Aube à l'adresse postale :
20 Rue Coulommière à TROYES (10000)
et adresse mail : b.cerda@assage.org

PROFIL RECHERCHÉ

Un diplôme d'études spécialisées (DES) ou un diplôme d'études spécialisées complémentaire (DESC) dans le domaine de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent est requis. Vous êtes inscrit(e) à l'Ordre des Médecins. Vous justifiez une première expérience à un poste de pédopsychiatre et vous désirez vous inscrire dans un projet d'équipe.



LE GROUPE RAINBOW SANTÉ

recrute

- Gériatrie
- Rhumatologie/Algologie
- Pédiatrie
- Soins palliatifs
- Oncologie
- Homéopathie
- Cardiologie
- Psychiatrie
- Généraliste

pour l'ouverture La Clinique la Canopée (médecine adulte et pédiatrie dont USP, UCC, SSR ainsi que Psychiatrie) sur la commune de Cayenne en Guyane prévue au 1^{er} trimestre 2024, des médecins avec les spécialités suivantes :



Venez rejoindre notre grande aventure Guyanaise tout en étant à la pointe de la technologie médicale.

Des postes de médecins généralistes sont également à pourvoir immédiatement sur nos établissements d'HAD située à Cayenne, Kourou, et Saint-Laurent du Maroni, évolution possible vers la clinique.

CONTACT

Claire PREVINQUIERES
Assistante Ressources Humaines
dédiée au recrutement
0594 28 62 18 poste 417





LE CENTRE HOSPITALIER TERRITORIAL GASTON BOURRET
EN NOUVELLE-CALÉDONIE

RECRUTE DES ASSISTANTS à temps plein

2 postes susceptibles d'être à pourvoir aux urgences adultes : à pourvoir début 2024

1 poste en endocrinologie et maladies métaboliques : à pourvoir dans les meilleurs délais

1 poste en gynécologie obstétrique : à pourvoir début 2024

1 poste aux laboratoires de biologie médicale : à pourvoir dans les meilleurs délais

1 poste en médecine interne et maladies infectieuses : à pourvoir dans les meilleurs délais

LES DOSSIERS DE CANDIDATURES SONT À ADRESSER AUX Affaires Médicales :
Madame Véronique BRUNNER
veronique.brunner@cht.nc
Cellule recrutement médecins :
Recrutement.Medecins@cht.nc
BP J5 - 98849 Nouméa
Nouvelle Calédonie

Profils des postes à consulter sur le site du CHT : www.cht.nc
Renseignements complémentaires à demander par email aux chefs de service.
Salaire indexé - billet d'avion payé.

CHEFS DE SERVICE :
Urgences adultes :
Docteur Elisabeth MERLIN - elisabeth.merlin@cht.nc
Endocrinologie et maladies métaboliques :
Docteur BUCHY - marie.buchy@cht.nc
Gynécologie obstétrique :
Docteur CAMUS - erick.camus@cht.nc et
Docteur PERREVE - sophie.perreve@cht.nc
Laboratoires de biologie :
Docteur Marie Amélie GOUJART - marie-amelie.goujart@cht.nc
Médecine interne et maladies infectieuses :
Docteur CAZORLA - cecile.cazorla@cht.nc







Situé dans la partie francophone de la Suisse, le **RHNe (Réseau hospitalier neuchâtelois)** emploie quelques 3000 collaborateurs répartis sur cinq sites ce qui en fait le plus grand employeur du canton de Neuchâtel avec plus de 50 nationalités et 70 métiers différents. Il dispose de deux sites de soins aigus (La Chaux-de-Fonds et Pourtalès, à Neuchâtel), de deux centres de traitement et de réadaptation (Le Locle et Val-de-Ruz), d'un centre de soins palliatifs certifié.

« **Votre santé, notre engagement** »

NOUS ENGAGEONS PLUSIEURS :
Chefs-fes de clinique
en médecine interne / gériatrie / soins palliatifs / médecine nucléaire / radio-oncologie

VOS MISSIONS

- Prise en charge de patients, relevant de la médecine spécialisée.
- Supervision et formation de médecins-assistants.
- Consultations et supervision de l'équipe infirmière.
- Travail en interdisciplinarité avec une équipe dynamique de professionnels de santé.

VOTRE PROFIL

- Diplôme de médecin suisse ou européen.
- Titre FMH de spécialiste (ou en cours de validation) reconnu par MedReg.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Lieu de travail : Canton de Neuchâtel en Suisse.
- Entrées en fonction : entre novembre 2023 et novembre 2024.

Notre site vous renseignera sur notre institution www.rhne.ch

Contactez-nous !
Envoyez votre postulation complète (lettre de motivation, CV et copies de diplômes) à recrutement@rhne.ch
Pour toute question complémentaire contactez **Ruth COGNARD, Responsable engagement et recrutement** au +41 79 559 50 03



RÉSEAU PR+ SANTÉ

L'OUTIL DE COMMUNICATION DES ACTEURS DE LA SANTÉ

1^{er} Réseau Social de la santé

Retrouvez en ligne des milliers d'offres d'emploi

Une rubrique Actualité qui rayonne sur les réseaux sociaux

1^{ère} Régie Média indépendante de la santé

250 000 exemplaires de revues professionnelles diffusés auprès des acteurs de la santé

Rendez-vous sur www.reseauprosante.fr

Inscription gratuite

01 53 09 90 05

contact@reseauprosante.fr



Là où il fait bon vivre et travailler

LE MANS sur le podium

Au Mans, à 50 mn de Paris par TGV, à proximité immédiate du nœud autoroutier A11, A28 et A81.

Centre de l'Arche prh

Centre spécialisé en Médecine Physique et de Réadaptation (121 lits et 73 places), 300 salariés



1^{ère} En tête de classement pour investir en immobilier
(Idéal-investisseur, février 2022)



1^{ère} ville attractive à moins d'une heure de Paris
(L'Obs, novembre 2020)



2^{ème} ville la plus verte de France
(Forbes, juillet 2020)



2^{ème} ville la moins stressante de France
(Figaro, janvier 2022)



3^{ème} ville française pour vivre en famille
(Savoo, janvier 2022)



3^{ème} place nationale en termes de réussite universitaire
(L'Etudiant.fr, mai 2022)

Rejoignez-nous !
Une partie de l'équipe qui vous accueille



Reconnu pour ses activités d'expertise - réadaptation neuro-orthopédique, Prépan, troubles cognitifs et comportementaux patients cérébrolésés, lésions médullaires, amputés et doté de tous les équipements spécialisés, atelier d'appareillage, laboratoire d'étude de la marche, plateau d'isocinétisme, balnéothérapie, appareils d'assistance robotisée à la rééducation, échographe, urodynamique, radiologie... il mobilise chaque jour 60 rééducateurs et 130 soignants pour une prise en charge de haut niveau.

Pour mieux répondre aux besoins de la population, il développe ses activités d'hospitalisation complète, de jour et de consultations (création prochaine de 15 lits et 20 places).

À ce titre, il renforce ses effectifs médicaux MPR pour :

- Assurer la prise en charge et le suivi médical des patients en hospitalisation à temps complet (1 médecin/15 lits) ou en hospitalisation à temps partiel.
- Assurer des consultations externes, des bilans et des gestes techniques dans le cadre du parcours de soins des patients.
- Contribuer au développement de la recherche et à la formation des internes. Participation aux gardes et astreintes.

Vous aimez partager les challenges d'un établissement de référence, vous avez l'esprit d'équipe et avez à cœur de motiver et de partager votre expertise avec vos collaborateurs.

Vous êtes prêt(e) à développer l'innovation et les nouvelles technologies au service des patients.

RENSEIGNEMENTS

Docteur Gaëlle Audat, Présidente de CME
gaelle.audat@asso-prh.fr ☎ 02 43 51 72 86

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURE

Xavier Pinel, Directeur général
xavier.pinel@asso-prh.fr ☎ 02 43 51 72 72



<https://asso-prh.fr>

HYGÉE

NOUVELLE ACROPOLE DE SANTÉ



**Subventions
importantes
et aides à
l'installation**

ACROPOLES DE SANTÉ HYGÉE

LES PÔLES DE SANTÉ NOUVELLE GÉNÉRATION POUR FAIRE VOTRE MÉTIER, RIEN QUE VOTRE MÉTIER



**MIRAMAS, au pied des Alpilles (69) accueille la première Acropole de santé.
La structure idéale pour les jeunes médecins, locataires ou investisseurs.**

QU'EST-CE QU'UNE ACROPOLE DE SANTÉ ?

L'Acropole de santé est le pôle de santé nouvelle génération qui accueille des médecins et des paramédicaux, dans une approche de santé globale.

L'Acropole est un écosystème médical qui place le professionnel de santé dans des conditions d'exercice idéales.



L'ACROPOLE : LA STRUCTURE PARFAITE POUR UN DÉBUT DE CARRIÈRE RÉUSSI

La philosophie Hygée Santé :

- **Créer une unité de lieu** où l'on prend soin des patients, mais également des professionnels de santé.
- **Créer les conditions d'une démarche coopérative**, d'échanges et de transfert de compétence pour favoriser la transdisciplinarité et un début d'exercice serein.

CONTRAIREMENT AUX ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ TRADITIONNELS, L'ACCOMPAGNEMENT EST TOTAL. ET ÇA CHANGE TOUT.

Nous mettons donc tout en œuvre pour que les médecins qui nous rejoignent, puissent pleinement exercer leur art.

Notamment grâce à un accompagnement de tous les instants :

- **Un coordinateur** qui gère les parcours de soins des patients, dans et hors de l'Acropole
- **Un service** de décharge administrative
- **Une proposition de services permettant un vrai équilibre vie privée / vie professionnelle** : conciergerie dédiée aux métiers de la santé, crèche, restaurant...

MIRAMAS, COMMUNE DES BOUCHES DU RHÔNE, ACCUEILLE LA PREMIÈRE ACROPOLE DE SANTÉ

**Miramas est une ville attractive
et dynamique, idéalement située :**

- > **Au pied des Alpilles, à 60 km des premières stations de ski** (Superdevoluy à 140 km)
- > **À proximité immédiate des plages** (moins de 10 km)
- > **40 min d'Aix-en-Provence et du Lubéron, moins d'une heure d'Avignon**
- > **Village des marques McArthurGlen**



**HYGÉE
SANTE**

PLUS D'INFORMATIONS : hygee-sante.com

s.tardat@hygee-acropole.com | 06 77 28 34 18 | p.dubar@hygee-acropole.com | 06 14 29 74 16